

007 /
RAPPORT ANNUEL
2014

Agence Française de Développement



*Une activité en croissance
au service du développement*



Sommaire

- 4 L'éditorial de Laurence Tubiana
- 5 « Nous avons besoin, collectivement, de changer de modèles », entretien avec Anne Paugam

7 Notre mission

Parce que demain se construit ici et là-bas

8 Résultats et faits marquants

12 Notre stratégie

S'engager vers de nouveaux modèles de développement

- 12 Vers un développement économique synonyme de progrès social pour tous
- 13 L'environnement au cœur des modèles de développement
- 14 Renforcer l'égalité des chances entre les territoires
- 16 Des solutions adaptées aux spécificités du terrain
- 19 Nos ressources : les marchés financiers et un appui de l'État

20 Nos actions

- 20 Afrique
- 25 Méditerranée et Moyen-Orient
- 29 Asie
- 32 Amérique latine et Caraïbes
- 36 Outre-mer
- 39 Pays en crise et fragiles

43 Nos savoir-faire

Penser, financer, accompagner le développement

46 Notre méthode

Partenariats et innovation

51 L'équipe AFD

59 Informations financières

- 60 La situation financière
- 62 Financements par pays
- 64 Projets financés



ÉDITORIAL

Laurence Tubiana

Présidente du conseil d'administration
Représentante spéciale pour la COP 21
Ambassadrice chargée des négociations sur le changement climatique

Une année historique cette année 2015 ! Le financement du développement durable en juillet, la finalisation des Objectifs de développement durable en septembre et la conférence de Paris sur le climat en décembre. C'est un privilège de pouvoir participer à cette grande remobilisation pour le développement durable comme présidente du conseil d'administration.

L'Agence Française de Développement (AFD) est en effet en première ligne : les réflexions menées sur les critères de développement durable depuis plusieurs années montrent que les projets de développement d'année en année intègrent davantage la protection de l'environnement aux projets économiques. De cette expérience de terrain, il y a beaucoup de leçons à tirer : là où l'on voyait auparavant des coûts supplémentaires, on peut démontrer les synergies. Les pratiques agricoles qui économisent les intrants et l'eau amènent à protéger la fertilité des sols et donc préservent un capital naturel vital et contribuent à stocker le carbone émis dans l'atmosphère. Les investissements dans l'efficacité énergétique réduisent les coûts récurrents et améliorent le bien-être. On voit partout et de plus en plus les interactions entre la santé, l'éducation, l'environnement.

« C'est un privilège
de participer à cette
grande remobilisation pour
le développement durable »

2015 est aussi un tournant pour le financement du développement car il a dépassé la problématique de l'aide publique et l'englobe. Aujourd'hui il faut penser partage des risques, effet de levier, garanties, pour attirer l'épargne domestique, les financements privés internationaux là où il y a besoin d'investir. La conférence d'Addis-Abeba sera ainsi l'aboutissement d'une évolution commencée à la conférence de Monterrey en 2002. L'AFD est aux avant-postes de cette transformation pour l'avoir anticipée, expérimentée et théorisée. Des projets et des expériences menées à l'AFD

comme les aides budgétaires pour les plans climat, l'appui au secteur privé par Proparco, les lignes de crédit vertes, la participation au fonds multibailleurs Békou pour la Centrafrique, et bien d'autres vont lui permettre une excellente contribution au résultat d'Addis.

2015 c'est aussi l'effort d'atteindre enfin un accord pour le climat qui fasse adhérer tous les pays à un objectif commun : limiter la hausse des températures pour éviter la catastrophe climatique et pour cela inventer un modèle économique faiblement émetteur de gaz à effet de serre et résilient au changement déjà en cours.

En tant que représentante spéciale pour la préparation de la COP 21 et ambassadrice pour les négociations climatiques, je vois bien comment, au coeur de cette négociation à 360° qui implique les gouvernements mais aussi les institutions financières, les collectivités locales et les entreprises, l'Agence peut contribuer aux solutions. L'expérience de l'AFD permet de réfléchir au modèle de financement nouveau qu'il faut mettre en place en encourageant les banques nationales et multilatérales à aller de l'avant. Je vois comment l'implication des collectivités *via* les prêts non souverains encourage les gouvernements à aller plus loin, peut convaincre le secteur privé que les futurs marchés sont là. Comme elle l'a montré en 2014, l'AFD sera à Paris en décembre 2015 un pilier solide et majeur de l'action du gouvernement, grâce à la compétence, l'engagement et la rigueur de l'ensemble des hommes et des femmes qui y travaillent. ●

ENTRETIEN

Anne Paugam

Directrice générale

« Nous avons besoin, collectivement, de changer de modèles »

Depuis plusieurs mois, les pays membres de l'ONU travaillent au remplacement des objectifs du Millénaire pour le développement -, qui structurent l'agenda international depuis près de 15 ans - par les Objectifs du développement durable. Quelles sont les grandes évolutions apportées par ce nouveau cadre ?

Des progrès importants ont été accomplis ces dernières décennies sur le terrain du développement. Des centaines de millions de personnes sont sorties de la pauvreté, ont bénéficié d'un meilleur accès à la santé, à l'éducation, à l'eau potable... Les objectifs du Millénaire pour le développement, avant tout axés sur les secteurs sociaux, ont été à cet égard atteints au moins en partie. Mais, en parallèle, les inégalités se sont creusées partout dans le monde ; les phénomènes d'exclusion suscitent des tensions qui alimentent les conflits ; la croissance économique - bien réelle dans de nombreuses régions en développement - ne crée pas suffisamment d'emplois ; les ressources de la planète s'épuisent et les dérèglements climatiques s'aggravent.

Nous avons besoin, collectivement, de changer de modèles. De faire émerger des trajectoires de croissance qui permettent de lutter contre la pauvreté et les inégalités tout en préservant la planète. Ce sont ces enjeux universels, ces défis communs qui sont au cœur des Objectifs du développement durable, lesquels concerneront pour la première fois les pays en développement et les pays développés.

Ces déséquilibres économiques et sociaux du monde préoccupent les Français, que le dérèglement climatique inquiète beaucoup par ailleurs. Selon un sondage récent, 78 % de nos concitoyens estiment que ce qui se passe dans les pays en développement peut avoir un impact sur leur vie. Quel est le lien avec la mission de l'AFD ?

La mondialisation a effectivement créé des liens d'interdépendance forts entre les différentes régions du monde. Ces liens sont porteurs de risques



- je pense aux crises sanitaires comme Ebola, aux situations de conflits et de tension au Moyen-Orient ou au Sahel, qui ont des répercussions régionales et internationales - mais aussi d'opportunités. Par exemple, si la Chine s'engage dans une politique volontariste de lutte contre la pollution et le changement climatique, cela bénéficiera à toute la planète.

Ces interdépendances font écho à l'action de l'AFD. Nous travaillons pour les Français et en leur nom. En portant les valeurs de solidarité de la France, avec la conviction que le développement des pays du Sud est dans l'intérêt de tous.

En soutenant les politiques publiques dédiées à l'éducation et à la santé, nous renforçons le capital humain des sociétés sur le long terme ; en finançant des infrastructures de transport et d'énergie vertes tout en appuyant le secteur privé et la création d'emplois, nous contribuons à créer les conditions d'un développement économique durable ; en privilégiant les leviers de croissance sobres en carbone et respectueux de l'environnement, nous participons à la transition écologique vitale pour l'avenir de la planète.

Pour relever ces nouveaux défis globaux, comment concevez-vous la collaboration avec les pays en développement ?

Il faut bien mesurer que la logique d'aide unilatérale Nord-Sud est aujourd'hui dépassée. Les flux d'hommes, de savoir et d'argent sont loin d'aller dans un seul sens ; des entreprises à capitaux indiens, chinois, africains investissent en France, et inversement ! Nous ne sommes donc pas dans une relation « prescriptive » docteur-patient : les États, les collectivités, les entreprises, les ONG avec lesquels nous travaillons sont nos partenaires. Ils accordent beaucoup d'importance à l'échange d'expérience et d'expertise, en particulier avec

les acteurs publics et privés français. Les savoir-faire des entreprises, des bureaux d'études, des collectivités françaises en matière de ville durable, de filières agricoles, d'énergie, de transports sont particulièrement appréciés, et l'AFD joue un rôle de connexion entre ces savoir-faire et la demande.

Quels sont vos impacts ?

Trois exemples concrets : les réalisations des trois dernières années attribuables à des projets financés par l'AFD ont permis de garantir l'accès de 2,3 millions de personnes à un habitat sécurisé, d'installer 1 700 mégawatts d'énergies renouvelables, et d'appuyer 246 000 petites entreprises. Ces impacts « ex-post », constatés, nous les calculons selon une méthodologie rigoureuse. Ce ne sont pas les seuls : notre action contribue aussi à la prévention des tensions et des conflits – je pense à notre action au Sahel en matière de services publics de proximité, d'aménagement du territoire, de soutien aux filières pastorales – ou encore à la structuration de politiques publiques de long terme.

projets qui allient les deux. Financer une centrale solaire au Burkina Faso par exemple permet à la fois d'accroître l'accès à l'électricité tout en verdissant le mix énergétique du pays. Tout comme une ligne de métro ou de tramway améliore la vie quotidienne des habitants d'une ville tout en rendant celle-ci moins émissive.

Avec plus de 18 milliards d'euros engagés depuis 2005 sur des projets de développement ayant aussi un impact positif sur le climat, nous sommes aujourd'hui l'un des bailleurs les plus actifs en la matière. Et l'AFD est à ce titre très impliquée, en appui au gouvernement français, dans la préparation de la conférence de Paris sur le climat qui aura lieu en décembre 2015.

Un des gros enjeux, qu'il s'agisse des Objectifs du développement durable ou du climat, est celui du financement du développement durable. Comment est-ce que l'AFD contribue à cette réflexion collective ?

Ce que l'on sait avec certitude, c'est que l'argent public – l'aide publique au développement au sens strict encore moins – ne suffira pas à financer les investissements nécessaires à la transition écologique et sociale mondiale. Les investisseurs privés doivent être mobilisés, et les bailleurs de fonds comme l'AFD ont un rôle incitatif à jouer en ce sens.

Notre conviction est double. D'une part, les outils de l'aide publique au développement doivent être utilisés de façon à maximiser leur impact.

Par exemple, les dons peuvent être combinés aux prêts afin de dégager des montants à la bonne échelle pour le financement d'infrastructures importantes. D'autre part, les financeurs internationaux du développement doivent s'appuyer davantage sur les acteurs locaux que sont les banques, les entreprises et les collectivités, qui sont les mieux placées pour déployer efficacement des stratégies de développement durable.

Que dites-vous à ceux qui doutent du bien-fondé de votre action et plus généralement de la politique de développement de la France ?

Dans un monde de plus en plus interdépendant, nous devons agir pour une mondialisation plus équilibrée. Il y va de l'intérêt collectif. C'est le sens de notre mission et de nos actions. De grandes échéances nous attendent en 2015 avec les nouveaux Objectifs du développement durable et la conférence de Paris sur le climat. Nous devons nous montrer à la hauteur de ces enjeux historiques, qui structureront l'agenda du développement international pour les années à venir et qui, bien au-delà, engagent l'avenir de la planète. ●●

« La logique d'aide unilatérale Nord-Sud est aujourd'hui dépassée »

Un mot sur le volume de notre activité, intimement lié à la force de nos impacts. Pour la première fois en 2014, nous avons dépassé le cap des 8 milliards d'engagements au service du développement. Cette taille critique nous permet d'avoir les impacts locaux que je viens de décrire. Elle nous permet aussi de développer une stratégie de recherche et de partenariat qui sert une influence plus globale : l'Agence est aujourd'hui en mesure de peser dans le débat d'idées international sur le développement.

La lutte contre le dérèglement climatique est devenue structurante dans la mission de l'AFD, qui a l'objectif – dépassé en 2014 – de consacrer au moins 50 % de ses financements à des projets ayant un impact positif sur le climat...

L'AFD s'intéresse aux enjeux climatiques depuis plus de 10 ans. D'abord, parce que les dérèglements climatiques menacent la pérennité des progrès de développement. Ensuite, parce que le développement s'accompagne d'une consommation accrue d'énergie et de ressources naturelles, et a donc lui aussi un impact sur le climat. L'enjeu, pour une agence comme la nôtre, est de financer des



Parce que demain se construit ici et là-bas

Institution financière publique, l'Agence Française de Développement (AFD) met en œuvre, depuis plus de 70 ans, la politique d'aide au développement de la France.

Ces dernières années, la mondialisation s'est accompagnée d'un recul de l'extrême pauvreté, et depuis l'adoption des objectifs du Millénaire pour le développement, la scolarisation des enfants a progressé, la mortalité infantile a diminué... Cependant, les inégalités ont fortement augmenté, le chômage et le sous-emploi restent massifs, tandis que les ressources de la planète s'épuisent.

Face à ces défis et dans un monde aux interdépendances accrues, l'AFD a pour rôle de promouvoir de nouveaux modèles de croissance et de développement, plus résilients, moins émissifs et mieux à même de répondre aux aspirations économiques et sociales des habitants de cette planète. Son action vise à :

- › transformer le développement économique en progrès social pour tous,
- › intégrer l'environnement au cœur des modèles de croissance,
- › développer harmonieusement les territoires.

Grâce à son expertise et à l'engagement de ses 1 787 collaborateurs à Paris et dans son réseau de 72 agences à travers le monde, l'AFD finance et accompagne, dans plus de 90 pays du Sud et dans les Outre-mer, tous les acteurs du développement (publics et privés). Elle participe également à l'élaboration de politiques publiques qui permettent de définir des trajectoires de développement. Les partenariats et l'innovation sont au cœur de son action, qui s'articule autour :

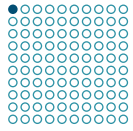
- › de financements,
- › d'un partage de savoir-faire et d'expertise,
- › de travaux de recherche et d'une participation aux débats internationaux. ●

FAIT MARQUANT

Une action au cœur de la première loi sur le développement

► La France s'est dotée de sa première Loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale le 7 juillet 2014, afin d'adapter cette politique publique à un monde en profonde mutation. Son objectif, le développement durable, s'inscrit dans la logique de fusion des objectifs du Millénaire pour le développement avec les futurs Objectifs pour le développement durable. Au cœur de cette politique est réaffirmé le principe de partenariats différenciés, selon lequel les moyens en faveur du développement et de la solidarité internationale diffèrent selon le niveau de développement des pays partenaires. Les subventions, ressources rares, sont allouées aux pays les plus pauvres. Entre autres innovations, la loi ouvre pour l'AFD la possibilité de créer des fonds multibailleurs – aptes à recevoir les contributions de divers acteurs du développement – et de déléguer des financements à de tels fonds gérés par d'autres agences d'aide.

Face aux défis communs



1 %
DE LA POPULATION MONDIALE
détient la moitié des richesses



60 %
DES ÉCOSYSTÈMES
DE LA PLANÈTE
dégradés au cours
des 50 dernières années



73,4 MILLIONS
DE JEUNES
au chômage dans le monde,
dont 1 sur 4 au Maghreb
et au Moyen-Orient



5 MILLIONS DE
NOUVEAUX HABITANTS
chaque mois dans les villes d'Afrique,
d'Asie et d'Amérique latine



Deux tiers
des
796 MILLIONS
D'ANALPHABÈTES
sont des femmes

Nos actions pour multiplier les impacts

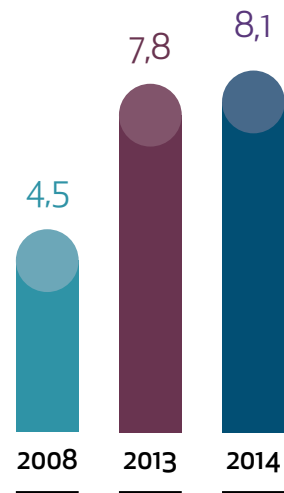
2,8 milliards d'euros à l'étranger et dans les
Outre-mer pour des projets de développement
ayant aussi un impact positif sur le climat.

Une nouvelle année record
en Afrique avec **3** milliards
d'euros
engagés.

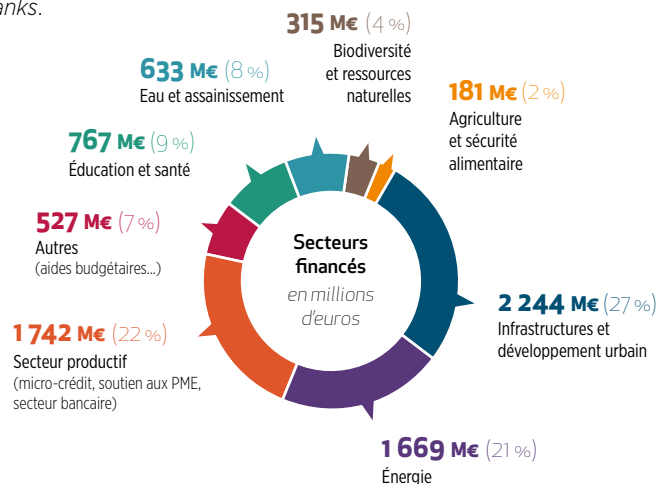
+ de
150
PARTENARIATS
avec les bailleurs
internationaux, les Nations
unies, les collectivités
territoriales, les ONG,
entreprises, fondations
et *think tanks*.

53 %
des financements à
l'étranger ont contribué
en 2014 à lutter contre
le dérèglement climatique.

Le cap
des **8** milliards*
dépassé

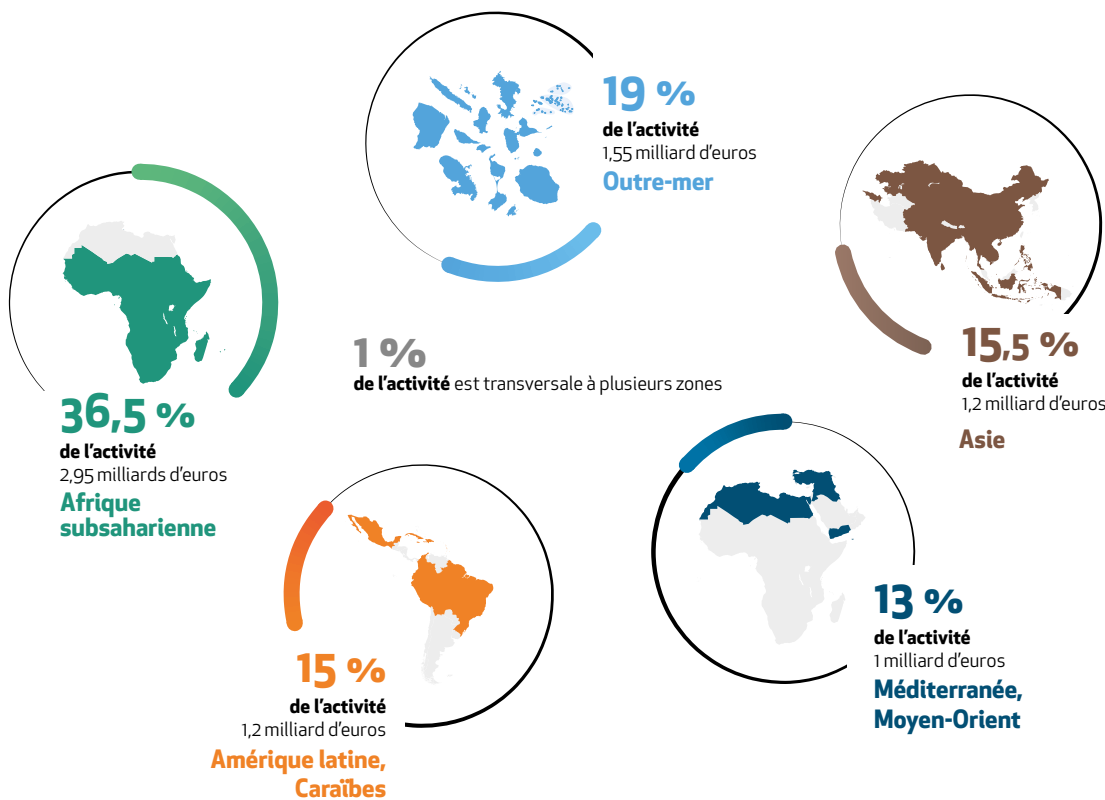


58
millions
d'euros de
subventions
aux ONG
françaises
(+19 %).



Financements engagés
par le groupe AFD
(AFD et Proparco)
en milliards d'euros

*dont 245 millions grâce
à des fonds d'autres bailleurs.

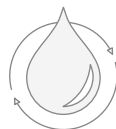


Nos résultats sur le terrain en 2012-2014¹



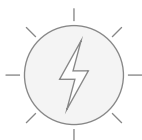
102 MILLIONS DE PASSAGERS

par an empruntant des moyens de transports en commun nouveaux ou modernisés



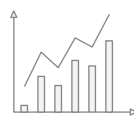
2,75 MILLIONS DE PERSONNES

accédant à une source pérenne d'eau potable



150 000 PERSONNES

raccordées au réseau de distribution d'électricité ou accédant à l'électrification



246 000 PETITES ENTREPRISES

bénéficiant d'appuis ou de financements



2,3 MILLIONS DE PERSONNES

dont l'habitat est amélioré ou sécurisé



771 000

EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES soutenues directement en moyenne chaque année



2 MILLIONS D'ENFANTS

scolarisés au primaire et au collège



32 MILLIONS D'HECTARES

bénéficiant chaque année de programmes de conservation de la biodiversité ou de gestion durable de la ressource



332 000 JEUNES

accueillis dans des dispositifs de formation professionnelle



11,7 MILLIONS DE TEQ CO₂ / AN

évités grâce aux projets d'atténuation du changement climatique financés entre 2012 et 2014

¹ Nouveaux impacts sur les projets en cours.



● Pérou - LAFD finance le métro de Lima.

Nouvelles implantations, innovations, partenariats renforcés, réactivité face aux crises, financement du climat ont marqué l'année 2014 et ont été autant d'occasions pour l'AFD de réaffirmer son engagement en faveur d'un monde plus juste et plus durable.

Faits marquants

Nouvelles implantations

Présente au **Pérou** depuis 2013, l'AFD a accordé en juillet 2014 son premier prêt à la banque publique de l'habitat social Mi vivienda pour promouvoir le logement social et l'habitat durable. Elle s'est engagée, en décembre, à financer le métro de Lima à hauteur de 120 millions d'euros. En **Équateur** et en **Bolivie**, nouveaux pays d'intervention depuis cette année, des projets dans le domaine de l'énergie et de l'eau sont à l'étude.

Accord de cofinancement avec la Banque mondiale

Signé le 29 mai, l'accord renforce les liens entre les deux institutions. Il a été suivi par une feuille de route en octobre qui fixe les **domaines de collaboration (Afrique, États fragiles, climat, villes durables, production intellectuelle)**.

Innovation

Pour la première fois, l'AFD a financé des projets dont l'initiative et la mise en œuvre reviennent à une collectivité territoriale française dans le cadre de son action internationale. Les **régions Bretagne, Nord-Pas-de-Calais et Île-de-France**, ayant présenté des projets de développement économique en **direction de collectivités du Burkina Faso, du Mali et de Madagascar**, ont été partenaires de l'expérience.



● **Mexique** – Modernisation de l'outil de production d'électricité pour favoriser une croissance plus sobre en carbone.

Face aux crises

Plus de réactivité et une adaptation des modes d'intervention

Au Mali, en République centrafricaine, en Guinée... dans des pays en conflit ou en sortie de crises, l'AFD a adapté ses modes d'intervention et ses outils à la spécificité des contextes, afin de **gagner en réactivité et de mieux collaborer avec les différents partenaires et acteurs de l'urgence et du développement.**

Face à l'épidémie Ebola, l'AFD a permis la mise en place d'un nouveau centre de traitement géré par la Croix-Rouge française en Guinée, grâce à une subvention de 5 millions d'euros. Elle a financé un centre d'expertise de l'Institut Pasteur pour développer les capacités du pays à diagnostiquer et contrôler les épidémies (subvention de 4 millions d'euros).

En République centrafricaine, l'AFD a été à l'initiative du fonds multi-bailleurs Békou lancé en juillet. Doté initialement à sa création de 64 millions d'euros, ce fonds permet aux bailleurs européens de mutualiser leurs financements pour accompagner le processus de sortie de crise. Il a pour objectif de recréer les services essentiels, de contribuer au développement économique et de favoriser la stabilité du pays et de la sous-région.

Climat et développement

Une année record

Alors que le dérèglement climatique concerne l'ensemble de la planète, l'AFD met en oeuvre des solutions concrètes pour concilier climat et développement.

En 2014, 53 % de ses financements en faveur des pays en développement et 30 % de ceux de sa filiale Proparco en faveur du secteur privé ont aussi eu des impacts positifs dans la **lutte contre le dérèglement climatique.**

Premières obligations climat

En septembre, l'AFD a émis pour la première fois des « obligations climat » (« *climate bonds* ») d'une maturité de 10 ans, qui vont **financer des projets contribuant conjointement au développement et à la lutte contre le dérèglement climatique.** Cette émission obligatoire d'1 milliard d'euros est la première du genre réalisée par une agence publique française. Elle marque un tournant dans la conception d'instruments financiers en faveur d'une économie sobre en carbone. Par sa méthodologie rigoureuse et innovante, reposant sur une évaluation systématique de l'empreinte carbone des projets financés, l'AFD veut démontrer qu'il est possible d'orienter une partie de la finance internationale vers des actifs « climat ».

Participation aux sommets internationaux

Afin de promouvoir des trajectoires de développement moins émissives et mieux à même de répondre aux défis économiques et sociaux, **l'AFD contribue aux négociations internationales et à la montée en puissance de « l'agenda positif »** dans le cadre de la préparation de la COP 21. Elle a participé fin septembre au Sommet international sur le climat de New York, organisé par le secrétaire général des Nations unies, ainsi qu'à la COP 20 à Lima en décembre.



Guinée

Centre de traitement Ebola à Macenta, financé par l'AFD.



S'engager vers de nouveaux modèles de développement

Afin d'agir pour de nouveaux équilibres en vue d'une mondialisation plus juste et plus durable, l'Agence Française de Développement finance des projets qui ont pour finalité d'accompagner un développement économique synonyme de progrès social pour tous, d'intégrer l'environnement au cœur des modèles de croissance et de favoriser un développement harmonieux des territoires.

Dans cette perspective, le développement qu'elle promeut repose sur trois piliers, économique, social et environnemental, intimement liés. Cette approche se conjugue avec la nécessité de travailler en partenariat avec tous les acteurs du développement et de prendre en compte la diversité et la spécificité des besoins. Des pays pauvres aux grands émergents, des acteurs privés aux acteurs publics, les attentes sont diverses. C'est pour y répondre au mieux que l'AFD développe une palette d'outils

financiers et des approches géographiques différenciées adaptées au niveau de développement des États partenaires.

Vers un développement économique synonyme de progrès social pour tous

Nous traversons une période de remise en cause des modèles de croissance dont les limites apparaissent de plus en plus évidentes alors que la population mondiale s'accroît d'1,2 % par an, et que les richesses sont inégalement réparties. 1 % de la population mondiale détient la moitié des richesses ; les femmes et les jeunes sont particulièrement touchés par ces inégalités : les femmes constituent plus des deux tiers des 796 millions de personnes analphabètes dans le monde et les jeunes rencontrent beaucoup de difficultés à s'insérer professionnellement. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord,

22 %
*des financements
sont dédiés au
secteur privé et à
l'investissement
productif*

le taux de chômage chez les jeunes atteint 41 %. En Afrique subsaharienne, la situation est très similaire et pourrait s'aggraver avec l'arrivée, entre 2015 et 2035, de 100 millions de jeunes sur le marché du travail. Les risques d'instabilité qui en résultent et les aspirations sociales qui se manifestent avec force, au Nord comme au Sud, appellent à une lecture renouvelée des enjeux sociaux, qui s'annoncent comme l'un des défis majeurs du XXI^e siècle.

Dans ce contexte, l'AFD cherche à favoriser une croissance synonyme de bien-être social et de réduction des déséquilibres sociaux. Elle accompagne le secteur privé, maillon essentiel du développement par son impact sur l'emploi et le dynamisme de l'économie, notamment à travers sa filiale Proparco dédiée au secteur privé. Pour financer la croissance des économies et l'inclusion financière (microfinance et financement des petites entreprises), l'AFD soutient le développement des secteurs bancaires et financiers. Elle propose un appui au développement des PME (Programme de renforcement des capacités commerciales...) et une offre de partage des risques de crédit (garanties),





● **Afrique du Sud** – Réhabilitation du réseau des canalisations et installation de compteurs de prépaiement pour la consommation d'eau à Johannesburg.

qui incite les banques à octroyer des prêts au service de l'investissement, de la création d'emploi ou du financement de projets positifs pour l'environnement. Afin que l'essor économique s'accompagne d'une amélioration de la qualité de la vie, l'AFD promeut la diffusion des normes de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et accompagne les organisations qu'elle finance dans la mise en œuvre de telles pratiques. Elle a ainsi financé la mise en place de mesures RSE lors de la construction du barrage de Lom Pangar au Cameroun et appuie l'Agence nationale des ports (ANP) du Maroc dans l'élaboration de son plan d'actions RSE.

Un développement profitable à tous passe aussi par le financement de l'accès aux biens essentiels que sont la sécurité alimentaire, la santé, l'éducation, l'énergie, l'eau et l'assainissement, le logement... Les financements de l'AFD dans ces secteurs visent notamment le renforcement des services publics (appui aux politiques publiques éducatives, mise en place de systèmes de protection sociale) et du capital humain (promotion des femmes et de l'insertion professionnelle des jeunes).

L'environnement au cœur des modèles de développement

Dans le même temps, les modèles de croissance actuels ont généré des déséquilibres climatiques majeurs, des catastrophes naturelles, un épuisement des ressources et un

appauvrissement de la biodiversité. 60 % des écosystèmes de la planète ont été dégradés au cours des 50 dernières années, 36 % des espèces étudiées par l'Union internationale de la conservation de la nature (UICN) (soit 17 291 sur 47 677) sont menacées dans le monde, et 75 % des Français estiment que les conséquences du réchauffement se font déjà sentir dans notre pays (sondage IFOP, 2014). On ne peut donc bâtir de développement pérenne sans prise en compte de sa dimension environnementale.

Face à ces enjeux, l'AFD cherche à conjuguer développement économique et protection de l'environnement. Elle mène des actions en faveur de la protection de l'environnement – à travers la restauration des milieux naturels, l'extension des espaces protégés, la préservation de la biodiversité animale, le finan-

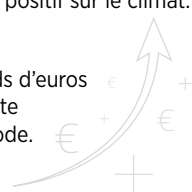
cement de projets peu émissifs en CO₂ –, tout en cherchant à valoriser économiquement les richesses qu'il peut générer au profit des populations locales (bois, ressources halieutiques, agroécologie, plantes médicinales et aromatiques, écotourisme, appui aux filières locales, valorisation économique des services rendus par les écosystèmes). L'AFD soutient les acteurs publics et privés du Sud dans leur transition écologique, en particulier par le biais de plans climat et de projets d'intermédiation bancaire – lignes de crédits verts –, visant à accompagner les banques dans leur financement d'entreprises innovantes en matière d'énergie renouvelable, d'efficacité énergétique, de dépollution et de gestion des déchets. Elle finance également l'adaptation aux conséquences du dérèglement climatique des territoires les plus vulnérables, notamment les petits États insulaires.

DAVANTAGE D'IMPACTS POSITIFS SUR LE DÉVELOPPEMENT ET LE CLIMAT

2,8 milliards d'euros à l'étranger et dans les Outre-mer pour des projets de développement ayant aussi un impact positif sur le climat.

Soit une hausse constante depuis 2005 : 18 milliards d'euros sur toute la période.

53 % des financements à l'étranger ont contribué en 2014 à lutter contre le dérèglement climatique.





L'AFD est l'un des principaux bailleurs en matière de biodiversité avec 149 millions d'euros consacrés à ce secteur en 2014. Son action s'organise autour de trois axes : la protection, l'intégration et la valorisation du capital naturel. Elle contribue à la structuration des mécanismes de financement et au renforcement des capacités des institutions de protection de la biodiversité. Elle travaille en partenariat avec les autres acteurs français et internationaux de la biodiversité, et très étroitement avec le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), qu'elle gère et qui a pour mission de financer des projets environnementaux innovants (biodiversité, lutte contre le changement climatique et la dégradation des terres...).

Avec pour objectif le doublement de son effort financier en faveur de la biodiversité, l'AFD cherche à mieux prendre en compte cet enjeu dans toutes ses politiques sectorielles, afin de favoriser la biodiversité cultivée dans le domaine agricole, la protection des bassins versants et des nappes phréatiques dans ses investissements hydrauliques et d'assainissement, la biodiversité urbaine dans les politiques urbaines...

De la même manière, l'AFD intègre la lutte contre le dérèglement climatique dans toutes ses actions sectorielles (eau et assainissement, énergie, transport et infrastructure, développement urbain...).

En 2014, 53 % des financements de l'AFD dans les pays en développement et 30 % de ceux de sa filiale Proparco en faveur du secteur privé ont eu des impacts positifs dans la lutte contre le dérèglement climatique en application d'une stratégie

climat parmi les plus ambitieuses des institutions financières internationales de développement. Cela a représenté plus de 2,8 milliards d'euros d'engagements financiers à l'étranger et dans les Outre-mer pour le Groupe AFD. Ces financements sont en hausse constante, 18 milliards d'euros ayant été consacrés depuis 2005 à des projets concourant tout à la fois au développement et au climat.

Renforcer l'égalité des chances entre les territoires

Si les progrès techniques et l'ouverture des frontières ont permis des échanges sans précédent entre les territoires, cette nouvelle donne suscite aussi des lignes de tensions, de fractures, ainsi que des distorsions croissantes entre zones urbaines et

rurales, centres et périphéries, que ce soit à l'échelle planétaire (entre le Nord et le Sud, entre l'Hexagone et les Outre-mer) ou plus localement (entre régions développées et zones paupérisées, entre centres urbains et banlieues). Les grands centres urbains concentrent les richesses et sont très attractifs, tandis que les zones rurales ou les territoires insulaires ne réussissent guère à amorcer un développement endogène, notamment en raison d'un manque d'infrastructures et de moyens de transport. Ces écarts de développement entre villes et campagnes génèrent des migrations soutenues et, dans les cas les plus extrêmes, des conflits armés intra-étatiques, forme la plus commune des conflits contemporains. Dans cette perspective, fort est à parier que la compétition pour l'accès aux ressources va s'intensifier et provoquer de nouveaux types de conflits, à l'aune des « émeutes de la faim » qui frappèrent une quarantaine de pays en 2007-2008.

Au sein même des villes, les déséquilibres spatiaux s'accroissent, avec des difficultés à intégrer les quartiers précaires qui fleurissent au rythme de la forte urbanisation du monde. Chaque mois, les villes d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine accueillent 5 millions de nouveaux habitants et en 2025, les pays en développement concentreront 13 des 15 mégapoles de plus de 20 millions d'habitants. Les défis pour rendre ces villes vivables de manière durable sont de taille : intégration des quartiers précaires au reste de l'espace urbain, amélioration de l'accès aux services essentiels, limitation de l'étalement urbain, résilience au changement climatique, développement de l'emploi...

Une année clé pour la biodiversité

19 mars

Accord-cadre entre l'AFD et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)

29-30 mai

Conférence avec l'Institut Veolia Environnement à Washington sur la restauration à grande échelle des écosystèmes

6-17 octobre

12^e conférence des Parties biodiversité en Corée du Sud

12-19 novembre

Participation au Congrès mondial des parcs naturels à Sydney

*L'enjeu est de parvenir
à un développement équilibré
entre territoires urbains
et ruraux*

Il est ainsi essentiel de repenser l'équilibre entre et au sein des territoires, afin d'en promouvoir une approche globale et intégrée. Cet accompagnement d'un développement harmonieux des territoires se traduit à l'AFD par le financement de l'accès à l'énergie en zones rurales et suburbaines, et de moyens de transport collectif. Ces investissements s'avèrent essentiels à la croissance économique, à l'intégration régionale et à l'insertion dans la mondialisation, ainsi qu'au désenclavement du monde rural et à la réduction des disparités spatiales.

Ces financements s'inscrivent dans un accompagnement plus global des politiques de planification territoriale, tant dans les mégapoles que dans les villes secondaires et en zone rurale. L'AFD soutient la maîtrise et la sécurisation foncière, qui constituent des prérequis indispensables à l'aménagement équilibré des territoires. Elle appuie l'autonomisation des collectivités locales, à travers le renforcement de leurs capacités de gestion territoriale, l'appui aux maîtrises d'ouvrages publiques et le financement de leurs investissements.

Dans les villes comme dans les campagnes, un autre défi est d'accompagner la mise en place de politiques publiques propices au développement économique local et à l'attractivité des territoires. En zone rurale, il s'agit plus spécifiquement de la promotion d'une agriculture familiale, modèle d'organisation qui fournit près de 80 % de la production agricole mondiale et qui s'avère le plus performant pour relever les défis de la sécurité alimentaire, de l'emploi, de l'adaptation au changement climatique et de la préservation de l'environnement. Afin de valoriser économiquement les produits agricoles issus de cette agriculture, l'AFD incite au regroupement des exploitants dans des associations de producteurs, et appuie la structuration des filières agricoles, agroalimentaires et agroindustrielles.

PARTENARIAT

L'AFD partenaire du 7^e Forum urbain mondial de Medellín

► Alors que l'AFD finance la politique « d'urbanisme social » de la ville colombienne de Medellín – en particulier la construction d'une ligne de tramway pour désenclaver des quartiers défavorisés –, elle a pris part à l'organisation de la 7^e édition du Forum urbain mondial qui s'y est tenu en avril 2014. Face aux enjeux que pose une urbanisation mondiale rapide, elle a ainsi contribué à la réflexion et aux orientations pour un développement urbain durable à l'échelle mondiale.

PUBLICATION



Nouveau Plan d'actions Biodiversité de l'AFD

Des solutions adaptées aux spécificités du terrain

Si les défis sont communs, les solutions sur le terrain doivent être adaptées aux spécificités et au niveau de développement de chaque territoire. C'est pourquoi les outils financiers mobilisés par l'AFD et ses secteurs d'activité varient selon les régions.

En Afrique subsaharienne, où les enjeux de développement sont les plus cruciaux, tous les secteurs d'activité sont investis et l'ensemble des instruments financiers mobilisés, alors qu'en zone Méditerranée, les prêts sont privilégiés et la mise à niveau des tissus productifs, la création d'emplois et l'aménagement du territoire constituent les priorités.

Dans les pays fragiles, en crise ou en sortie de crise, des instruments souples, principalement des dons, sont mobilisés.

Enfin, dans les pays à revenus intermédiaires et à croissance rapide d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes, la promotion d'une croissance verte et solidaire constitue le fil conducteur de l'activité de l'AFD. Aucun fond de l'État français n'est mobilisé pour financer les très grands émergents, hormis dans le cadre de l'expertise technique. ●

Méditerranée et Moyen-Orient

Objectif : promotion de l'intégration euro-méditerranéenne, de la création d'emplois et de l'aménagement des territoires.

Financements : prioritairement des prêts, subventions pour des actions en faveur de populations en grande difficulté (réfugiés syriens en Jordanie et au Liban, population palestinienne...).

13 %

de l'activité

1

Milliard d'euros

8 %

des ressources budgétaires allouées par l'État à l'AFD.

87 M€

2,5 %
des ressources budgétaires allouées par l'État à l'AFD.

24,5 M€

15 %

de l'activité

1,2

Milliard d'euros

Amérique latine et Caraïbes

Objectif : promotion d'une croissance verte et solidaire, partage des savoir-faire français.

Financements : prioritairement des prêts, sans coût pour l'État français dans les grands pays émergents.

2 %
des ressources budgétaires allouées par l'État à l'AFD.

24 M€

19 %

de l'activité

1,55

Milliard d'euros

Outre-mer

Objectif : accompagnement de la croissance : financement et conseil aux collectivités, soutien au secteur privé, financement de l'habitat et de l'aménagement urbain, insertion régionale.

Financements : prêts, garanties, financements des PME (Bpifrance).

Asie

Objectif : promotion d'une croissance verte et solidaire, partage des savoir-faire français.

Financements : prioritairement des prêts, sans coût pour l'État français dans les grands pays émergents.

15,5 %

de l'activité

1,2

Milliard d'euros

7 %

des ressources budgétaires allouées par l'État à l'AFD.

78 M€

Pays en crise

Objectif : Contribution à la réduction des sources de tension à court et long terme à travers des actions de développement.

Financements : dons.

11,5 %

des dons pour des projets en Afghanistan, dans les Territoires palestiniens, en Haïti et en Birmanie.

36,5 %

de l'activité

2,95

Milliards d'euros

79 %

des ressources budgétaires allouées par l'État à l'AFD.

865 M€

Afrique subsaharienne

Zone d'intervention prioritaire

66 %

des dons dédiés aux pays pauvres prioritaires²

Objectif : promotion de l'accès aux services essentiels, de villes durables, des infrastructures, des agricultures familiales, préservation des ressources naturelles et développement d'entreprises créatrices d'emplois.

Financements : dons pour les pays pauvres, aides budgétaires, contrats de désendettement et développement, prêts, garanties, prises de participation.

¹Ressources budgétaires allouées par l'État à l'AFD : des subventions pour soutenir des projets de développement et des bonifications qui permettent à l'AFD de proposer des prêts à taux réduits.

²Bénin, Burkina Faso, Burundi, Comores, Djibouti, Ghana, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo.

1,5 % des ressources allouées par l'État sont transversales à plusieurs zones.

1 % des financements engagés par le Groupe AFD est transverse à plusieurs zones.

FINANCEMENTS

Des acteurs non étatiques mieux accompagnés grâce à la hausse des financements non souverains

Les acteurs non étatiques jouent un rôle croissant dans le développement et leurs besoins en financement sont considérables. Leur financement est l'un des objectifs phares de l'AFD en 2014.

► Les pays en développement ont vu émerger et se renforcer, ces deux dernières décennies, des collectivités locales aux mandats élargis, des entreprises publiques à l'autonomie financière accrue ou encore un secteur privé au rôle primordial pour l'emploi, mais aussi sur le plan social et environnemental. Par leur implantation sur le terrain, ces acteurs non étatiques constituent des relais indispensables du développement local, à même de fournir des services durables et à grande échelle aux populations et aux petites entreprises de leurs territoires. Ces acteurs font face à des besoins de financements colossaux, auxquels les marchés financiers locaux et internationaux ne répondent que partiellement et que les finances publiques des États ne sauraient combler.

Face à ce constat, l'AFD a renforcé ses financements (prêts, garanties et prises de participation) à ces acteurs non souverains, qui ne bénéficient pas de la garantie de leur État ou de sa banque centrale. Ces financements ont augmenté de 37 % depuis 2012. En 2014, ils s'élèvent à 2,6 milliards d'euros, représentant 33 % des engagements de l'AFD et la plaçant parmi les bailleurs de fonds les plus présents et expérimentés, notamment sur les financements non souverains à des entités publiques. Forte de ce positionnement, l'AFD souhaite renforcer cette activité pour en faire un pôle d'excellence.



TERRITOIRES PALESTINIENS

1^{er} prêt non souverain dans les Territoires palestiniens

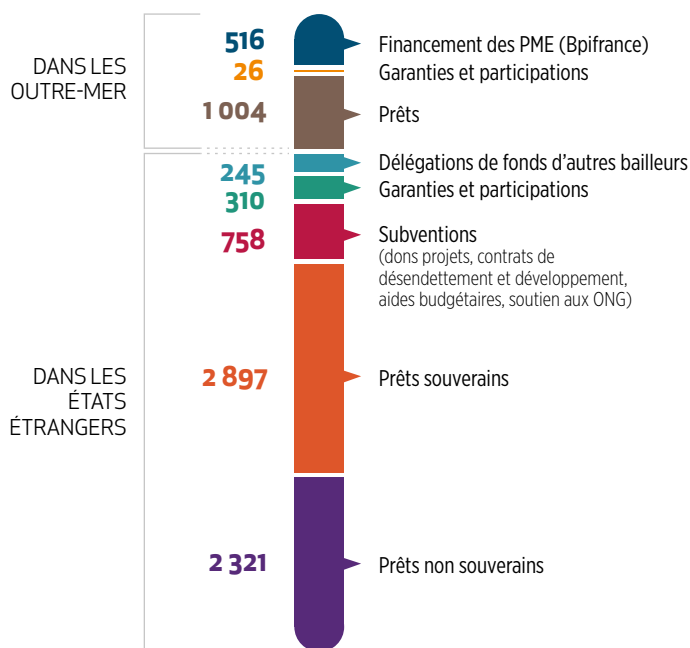
► Signé fin juillet, le 1^{er} prêt non souverain (2,5 M€) dans les Territoires palestiniens permettra d'accompagner le développement de Pharmacare, entreprise productrice de médicaments génériques établie à Ramallah, en Cisjordanie. L'Autorité palestinienne est aujourd'hui contrainte d'importer plus de 50 % de ses médicaments, aux coûts supérieurs aux produits fabriqués localement. Ce financement permettra donc d'élargir la gamme des médicaments à disposition de la population, d'en sécuriser l'approvisionnement et d'alléger la dépense des autorités dans ce secteur.



Disposant d'une gamme d'outils financiers diversifiée, l'AFD est en mesure de proposer une offre d'accompagnement sur le long terme s'adaptant aux besoins des bénéficiaires, qui évoluent au rythme de leur croissance.

Outils financiers mobilisés

Groupe AFD
en millions d'euros



TOTAL : 8 100 millions



Nos ressources : les marchés financiers et un appui de l'État

L'Agence Française de Développement se finance essentiellement sur les marchés financiers et veille à un usage optimal de ses ressources publiques.

L'AFD se finance sur les marchés financiers, sous forme d'emprunts obligataires publics. En 2014, elle a ainsi emprunté 4,8 milliards d'euros. La bonne notation de ses émissions lui permet d'accorder à son tour des prêts à des conditions favorables à ses bénéficiaires.

L'AFD ne reçoit pas de subventions de fonctionnement de la part de l'État, mais bénéficie de fonds publics pour financer des projets de développement.

La contribution du ministère des Affaires étrangères et du Développement international permet à l'AFD de financer des projets sous forme de dons et contrats de désendettement et développement, et de soutenir des initiatives émanant des ONG. Les financements du ministère des Finances et des Comptes publics servent à certaines opérations (aides budgétaires), ainsi qu'à la bonification des prêts, c'est-à-dire à prendre en charge une partie du taux d'intérêt des prêts et à en réduire, par conséquent, le coût pour les bénéficiaires. L'AFD transforme ainsi 1 euro d'argent public en 11,5 euros de prêts. Enfin, certains projets ultramarins sont soutenus par les fonds accordés par le ministère des Outre-mer.

Grâce à sa capacité à lever des fonds aux meilleures conditions sur les marchés financiers et à concevoir des cofinancements innovants, l'AFD permet à ses bénéficiaires de profiter d'un effet de levier, c'est-à-dire d'une rentabilité économique de leurs investissements supérieure au coût de leur endettement.

Marchés financiers internationaux

Émissions obligataires :
4,8 milliards d'euros en 2014
et Fonds propres

Ressources de l'État

1 milliard d'euros en 2014

Subventions - États étrangers

758 millions d'euros

Dons projets : **207 M€** (27 %)

Contrats de désendettement
et développement : **426 M€** (56 %)

Aides budgétaires : **18 M€** (2 %)

Soutien aux interventions des ONG : **58 M€** (8 %)

Subventions diverses : **48 M€** (6 %)

Bonifications - États étrangers

et ressources à conditions spéciales
(permet des prêts à taux réduits)

311 millions d'euros

Bonifications Outre-mer

24 millions d'euros



La priorité

africaine

Des enjeux économiques et démographiques

Le continent africain connaît une trajectoire de croissance soutenue, tant sur le plan économique que démographique. Cette trajectoire présente des opportunités et des défis nouveaux pour l'Afrique et son voisinage, qui appellent une politique de développement adaptée.

La population de l'Afrique subsaharienne aura doublé d'ici à 2050. Cette exceptionnelle dynamique démographique devrait constituer

la clé de voûte des politiques publiques des États et acteurs du développement en Afrique. Dans ce contexte, ces derniers doivent assurer la sécurité alimentaire des populations, organiser des villes plus durables, équiper et désenclaver les territoires, et favoriser la création des emplois nécessaires à l'intégration des millions de jeunes qui arrivent chaque année sur le marché du travail.

L'intensité et l'accélération de ces transformations les confrontent à de nouveaux enjeux pour réduire de

manière plus marquée la pauvreté et les inégalités sociales ou spatiales et garantir une gestion durable des ressources naturelles, notamment dans un contexte de réchauffement climatique impactant en priorité ces pays. Le renforcement du capital humain, *via* l'éducation, la formation professionnelle, la protection sociale et la santé, constitue un investissement fondamental pour relever ces défis.



Kenya

Promouvoir l'énergie éolienne et renforcer l'accès à l'électricité.



En 2014, les efforts de l'Agence Française de Développement en Afrique subsaharienne se sont ainsi concentrés sur les investissements dans les infrastructures, le soutien au secteur privé, la formation des jeunes et leur intégration sur le marché du travail, la promotion équilibrée des territoires à travers le développement rural et le défi colossal de la croissance urbaine. Conjuguées ensemble, ces actions visent à contribuer à la lutte contre la pauvreté et les inégalités, qui reste fondamentale. L'AFD, en tant que partenaire reconnu pour son expertise, apporte son soutien pour répondre à ces nombreux défis.

Les subventions sont concentrées dans les pays pauvres prioritaires

Les interventions les plus concessionnelles sont concentrées sur les 16 pays pauvres prioritaires (PPP) : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Centrafrique, Djibouti, Comores, Ghana, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République démocratique du Congo, Tchad, Togo, Sénégal. En 2014, ils ont ainsi reçu 66 % des dons projets (137 millions d'euros).

L'AFD a concentré l'essentiel de ses ressources en subvention pour soutenir l'éducation et la formation professionnelle, ainsi que l'amélioration

Suivez l'aide française aux pays prioritaires africains sur transparence-aide.gouv.fr

► Le site est doté d'un outil de contrôle à disposition des citoyens. Il permet de demander des compléments d'information et de contribuer à l'amélioration de la mise en œuvre des projets en donnant son avis, en faisant part de constats sur le terrain ou en signalant d'éventuels problèmes.

de la santé maternelle et infantile – Initiative Solidarité Santé Sahel, financée à hauteur de 30 millions d'euros sur trois ans par une partie de la taxe française sur les transactions financières, et engagement français de Muskoka d'octroyer 100 millions d'euros par an en subventions, dont 48 millions d'euros par an via l'AFD. L'AFD a ainsi alloué 10 millions d'euros au Tchad pour contribuer à la diminution de la mortalité maternelle, infantile et néonatale. En République démocratique du Congo, l'AFD soutient l'amélioration de la qualité de l'offre de formation professionnelle développée par l'opérateur national, l'INPP, par une subvention de 16 millions d'euros.

Les pays qui sont dans une situation de fragilité ou de post-conflit bénéficient d'une approche spécifique, centrée sur le renforcement des acteurs du développement, la stabilisation et la réduction des fragilités et le dialogue sur les politiques publiques.

Certains pays de la bande sahélienne et la République centrafricaine sont au cœur de ces enjeux. Une attention particulière leur est portée compte tenu de la précarité des situations politiques, économiques et sociales qui les caractérisent.



KENYA

Hybridation solaire et éolienne de centres secondaires

Le taux national d'accès à l'électricité du Kenya est très bas, de 30 % en moyenne. Le gouvernement du Kenya souhaite développer le recours à des sources d'énergie solaire ou éolienne en complément des générateurs diesel.

► Le prêt de 33 millions d'euros accordé par l'AFD à l'État kenyan doit permettre de financer l'hybridation solaire et éolienne de 23 centres secondaires. L'objectif est de développer un accès à l'électricité fiable et économique dans les zones rurales grâce au développement d'énergies renouvelables locales en substitution au diesel. Ce nouveau projet permettra de réduire le coût moyen de production d'électricité des centres secondaires d'en moyenne 20 %, de contribuer à l'amélioration de la sécurité énergétique du Kenya et de soutenir le tissu économique local en fiabilisant le service d'électricité.





● Niger – Jeunes écolières de l'école bilingue « Excellence Learning school » à Niamey.

29 MILLIONS D'EUROS

pour des projets d'ONG en Afrique, soit 61 % des fonds dédiés aux ONG sur le terrain.



2014 était « l'année internationale des agricultures familiales » pour l'ONU, l'AFD a augmenté en même temps ses financements dédiés au développement local et à la sécurité alimentaire de 39 % dans les zones rurales africaines. L'AFD a par exemple alloué 30 millions d'euros en prêt et 4 millions d'euros en subvention au Burkina Faso pour développer les capacités de résilience des populations de l'Est du pays face aux changements climatiques et aux aléas économiques.

De nouvelles opportunités pour soutenir la croissance

Malgré les fragilités qui persistent, l'Afrique est aussi bien sûr une terre d'investissements et de fort développement économique. L'émergence d'une classe moyenne est d'ailleurs révélatrice de ce développement économique et d'une répartition harmonieuse des fruits de la croissance économique. L'effort d'annulation de la dette fourni par la communauté internationale a encouragé une reprise de l'investissement public et une relance de la croissance pour un certain nombre de pays, tirée par des découvertes minières, pétrolières, gazières, et des avancées agricoles. L'enjeu aujourd'hui est de rendre cette croissance profitable à tous et durable.

L'AFD a ainsi financé des projets de soutien à la croissance inclusive. Au Cameroun, une subvention sur Contrat de désendettement et développement (C2D) de 60 millions d'euros et un prêt de 65 millions d'euros contribuent à l'aménagement de villes secondaires. Dans le secteur privé, l'AFD accompagne par exemple les télécommunications à Djibouti, avec la prise de participation au capital de Djibouti Telecom pour 40 millions de dollars dans les deux consortia en charge du pilotage de la construction des câbles sous-marins de télécommunications à fibre optique AAE-1 et SMW5, reliant l'Europe à l'Asie.

● GUINÉE

Développer un système éducatif de qualité pour tous

Avec 1 million d'enfants en âge d'être scolarisés qui n'auraient jamais fréquenté l'école, la Guinée a d'immenses défis à relever quant à la couverture, la qualité et l'équité de l'éducation offerte. Le gouvernement s'est par conséquent engagé dans un programme sectoriel ambitieux.

► La subvention de l'AFD de 11 millions d'euros issue du C2D (Contrat de désendettement et développement) y contribue à travers le Fonds commun pour l'éducation de base, aux côtés du Partenariat mondial pour l'éducation et de l'UNICEF. L'AFD participe ainsi au développement d'un système éducatif inclusif de qualité favorisant la réduction des inégalités de genre et entre zones urbaines et rurales, et capable de produire un capital humain qui réponde aux besoins de l'économie. Le programme permettra d'améliorer l'accès et l'acquisition des connaissances pour les niveaux du primaire et du collège, particulièrement pour les populations vulnérables, et de renforcer les capacités du ministère de l'Éducation.





ÉCLAIRAGE

Jean-Pierre Marcelli

Directeur du département
Afrique

Priorité donnée à l'Afrique : un engagement présidentiel et une nouvelle stratégie pour l'AFD

« Lors du sommet de l'Élysée pour la paix et la sécurité en Afrique, en décembre 2013, le Président de la République François Hollande a annoncé le doublement de la mise à disposition des financements du Groupe AFD au continent africain, Maghreb inclus, qui devront atteindre 20 milliards d'euros de 2014 à 2018. Les financements mis en œuvre par le Groupe AFD en Afrique subsaharienne atteindront quant à eux un volume de **9,2 milliards d'euros pour la période 2014-2016** et contribueront à saisir les opportunités et gérer les risques de la double croissance africaine, économique et démographique.

La nouvelle stratégie de l'AFD ainsi définie pour 2014-2016 en Afrique subsaharienne a pour finalité de contribuer à un développement inclusif et durable. Elle se fixe deux objectifs stratégiques, lutter contre la pauvreté et promouvoir une croissance durable. »



● Ghana – Soutien à l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest.

PUBLICATION



Ghana : les enjeux de la croissance face à la montée des déséquilibres

En complément de son activité financière, l'AFD développe un effort important en matière de production de connaissances. Elle contribue à l'analyse de la situation économique et sociale des pays, notamment dans les pays dotés de richesses minières ou dans les pays de la bande sahéenne. La mesure des résultats, leur suivi, et l'évaluation des impacts des financements font l'objet d'une attention accrue.



MALI **Développement économique des territoires ruraux de Ségou et Tombouctou**

Dans la majorité des régions du Mali, la croissance économique repose sur l'intensification, la diversification et la valorisation de la production agricole et pastorale.

► Pour accompagner cette croissance, le financement de l'AFD – 33 millions d'euros dont 27 en prêt et 6 en subvention – contribuera au renforcement des filières agricoles et pastorales des régions de Ségou et Tombouctou. Les collectivités territoriales de ces régions seront au cœur du projet, en tant que responsables du pilotage et de la mise en œuvre du développement économique de ces territoires. Les effets attendus sont la valorisation des productions agricoles, dont les productions animales issues des systèmes d'élevage mobile sécurisés ; la prévention des conflits, en agissant sur leurs causes structurelles et immédiates ; et des effets environnementaux, par le développement des capacités de gestion durable des ressources naturelles.

INNOVATION

Premiers financements de projets portés par des collectivités françaises

► Pour la première fois en 2014, l'AFD a financé des projets de développement dont l'initiative et la mise en œuvre reviennent à une collectivité territoriale française dans le cadre de son action internationale. Trois régions françaises – les régions Bretagne, Nord-Pas-de-Calais et Île-de-France – ayant présenté des projets de développement économique aux collectivités du Burkina Faso, du Mali et de Madagascar ont été partenaires de l'expérience.

L'AFD a ainsi soutenu le Programme d'amélioration de la mobilité urbaine développé par la commune urbaine d'Antananarivo en partenariat avec la région Île-de-France.

Des investissements seront réalisés sur le parcours d'une ligne de bus stratégique dans l'agglomération d'Antananarivo, contribuant à la fluidification du trafic, à l'amélioration de la sécurité et au développement socio-économique des quartiers desservis.

L'expérience se prolonge en 2015 avec la programmation d'une enveloppe équivalente (1,5 million d'euros). Dans la perspective de la Conférence Paris Climat 2015 et de la mise en place progressive du « 1 % déchets », l'AFD soutiendra plus particulièrement des projets en lien avec la lutte contre le changement climatique et la gestion des déchets.

Climat, genre, partenariats : l'expertise de l'AFD

L'AFD dispose en Afrique subsaharienne d'un réseau de 30 agences ou bureaux de représentation, qui en font le premier réseau de représentations locales au sud du Sahara pour un bailleur bilatéral. Cette présence ancienne et dans de nombreux pays a permis à l'AFD de développer une connaissance du terrain, de nouer des liens privilégiés avec l'ensemble des parties prenantes et d'apporter un appui technique et de conseil dans les projets financés ou dans les politiques publiques sectorielles des États qu'elle accompagne.

Dans chaque secteur d'intervention et dans toutes ses actions, l'AFD encourage le développement d'un modèle de croissance écologiquement et socialement soutenable. La valorisation de l'exploitation du capital naturel de l'Afrique doit être menée de façon durable tout en améliorant les conditions de vie des populations. L'AFD souhaite également aider les pays africains à réduire leur vulnérabilité face aux effets du réchauffement climatique par le soutien à l'adaptation des infrastructures, des agricultures ou des programmes et des politiques publiques, et en accompagnant également leurs efforts

● Gabon – Protection des forêts.



d'atténuation du changement climatique, par la réduction de leurs émissions de CO₂.

Par ailleurs, dans chaque secteur et dans chaque projet financés par l'AFD, une attention particulière est portée à la promotion du rôle des femmes, actrices essentielles du développement, notamment dans les pays les plus pauvres. Au Bénin, une subvention de 10 millions d'euros

contribuera à l'accès d'un plus grand nombre de jeunes des milieux défavorisés à une éducation de qualité, avec une attention particulière accordée à la réduction des disparités de genre. ●



Renouer avec
l'emploi
et le développement
en Méditerranée

Après un recul des financements en 2013 en raison de l'instabilité politique dans de nombreux pays de la région, l'activité de l'AFD en Méditerranée est marquée par une reprise notable en 2014 (+26 %). En réponse aux grands enjeux de développement de la région, l'AFD a adopté une nouvelle stratégie qui guidera son activité en 2015-2018.

Trois finalités de développement sont retenues :

- › la promotion d'une croissance durable créatrice d'emplois décents,
- › l'accompagnement de la gestion d'un capital naturel fragile et l'adaptation aux dérèglements climatiques,

› le renforcement de la cohésion sociale, par l'insertion professionnelle des jeunes, mais aussi dans les pays touchés par la crise syrienne, par l'accompagnement des collectivités locales dans l'accueil des populations déplacées.

Les financements en Méditerranée et au Moyen-Orient sont constitués essentiellement de prêts (69 %). Les subventions ont permis de financer des actions en faveur de populations en grande difficulté (réfugiés syriens en Jordanie et au Liban, population palestinienne...).

INTERVENTION AVEC LES ONG

Appui à l'insertion des jeunes en Égypte

► L'AFD a accordé une subvention de 281 000 euros sur trois ans à Plan international France au titre du cofinancement des initiatives ONG pour soutenir l'insertion socioéconomique des jeunes femmes et jeunes hommes dans trois villes d'Égypte. Plan France intervient en appui à Plan Égypte pour favoriser l'accès à un emploi décent de 2 000 jeunes en situation de vulnérabilité. Cet accompagnement prend la forme de formations professionnelles (dans les secteurs du tourisme, de la santé, de la grande distribution et des télécommunications), de sessions de renforcement des compétences personnelles et d'aide à la recherche d'emploi. L'ONG vise à développer un réseau d'acteurs clés publics et privés. Elle met notamment en relation des jeunes avec une centaine d'entreprises partenaires par le biais de tutorats et de stages. Ce projet a également pour but de renforcer l'intégration dans les entreprises des travailleurs les plus vulnérables et faisant l'objet de discriminations, en particulier les jeunes femmes et les personnes en situation de handicap à travers la sensibilisation des communautés et des entreprises, et des actions de plaidoyer auprès des autorités égyptiennes.

Promotion d'une croissance durable créatrice d'emplois décents

Alors qu'en Méditerranée et au Moyen-Orient, le chômage touche particulièrement les jeunes (un sur quatre), l'AFD contribue à renforcer la formation professionnelle et le dynamisme des entreprises, en particulier des PME.

Au Maroc, l'AFD a notamment financé en 2014 le développement des compétences et l'accès à l'emploi des jeunes, à travers un prêt de 50 millions d'euros et une subvention de 0,5 million à l'État marocain, au titre du cofinancement des initiatives ONG avec la Banque mondiale et la Banque africaine de développement. Cette aide budgétaire sectorielle s'inscrit dans la continuité de l'appui apporté par l'AFD à ce secteur depuis quinze ans et soutient la politique marocaine d'inclusion sociale par la création de services pour les non-diplômés. Elle permettra aux

entreprises de mieux identifier leurs besoins en compétences et de jouer pleinement leur rôle dans les dispositifs de formation et de certification.

Le soutien à la croissance passe aussi par la modernisation des PME. L'AFD a ainsi accordé une subvention de 5 millions d'euros à l'Autorité palestinienne en vue d'améliorer la qualité, la productivité, les savoir-faire, le marketing, le développement des exportations et l'accès au financement de **50 petites et moyennes entreprises industrielles palestiniennes**

spécialisées dans cinq secteurs (pierre et marbre, cuir et chaussures, textile et vêtements, industrie agro-alimentaire, matériaux de construction et emballage). Sur trois ans, ce projet contribuera à renforcer la compétitivité du secteur privé palestinien et favorisera la création d'emplois de qualité.

De même, en **Tunisie**, l'AFD a appuyé la création d'une institution de micro-finance à travers une subvention d'assistance technique d'1 million d'euros au Centre financier des entrepreneurs en Tunisie (CFE Tunisie) et une entrée dans son capital de Proparco, filiale de l'AFD. Nouvelle source de financement pour les TPE/PME, CFE Tunisie prévoit sur 5 ans un volume de près de 7 000 clients, 15 000 prêts et un portefeuille de crédits de 26 millions d'euros.



● Maroc – Soutien à la formation professionnelle.



Évaluation des résultats d'un projet de résorption de l'habitat insalubre au Maroc

ÉVALUATION DE PROGRAMME

Partenariat franco-tunisien pour la formation professionnelle

► Entre 2009 et 2012, l'AFD a financé, à travers une subvention d'1 million d'euros, six projets de partenariats entre branches professionnelles tunisiennes et françaises (patronats et syndicats) dans le but de renforcer le rôle des branches professionnelles tunisiennes dans le dispositif national de formation professionnelle. Au-delà du partage d'expérience entre Français et Tunisiens, le programme a permis aux branches professionnelles tunisiennes de se doter de leur propre vision et outils en matière de formation professionnelle. L'évaluation a montré que les actions financées dans le cadre du programme ont été globalement pertinentes et cohérentes avec les orientations nationales et la politique

sectorielle et régionale de l'AFD. L'impact et la durabilité des actions financées pourraient être améliorés notamment lors de nouveaux financements.

Dans cette perspective et forte de ces enseignements, l'AFD a financé en 2014 le Programme d'appui à la formation et à l'insertion professionnelle qui contribue à améliorer la formation professionnelle dans les métiers de l'industrie, afin qu'elle soit plus en adéquation avec les besoins du marché du travail (ouverture des centres de formation sur leurs bassins économiques, modernisation des équipements, création d'espaces de formation, amélioration de la qualité de l'enseignement...).

● Territoires palestiniens – Soutien aux petites et moyennes entreprises.

Un partenariat privilégié avec l'Union européenne

Les bailleurs européens (AFD, BEI, BERD, KfW) s'attachent de plus en plus à coordonner leurs financements dans le cadre d'opérations conjointes bénéficiant de fonds européens délégués par l'Union européenne, *via* la Facilité d'investissement pour le voisinage (FIV).

En 2014, 57 % des engagements de l'AFD dans la zone se sont réalisés en cofinancement ; et 76 % de ces cofinancements l'ont été dans le cadre d'une offre européenne bénéficiant de la Facilité d'investissement pour le voisinage. En 2014, l'AFD a ainsi mis en œuvre 134 millions d'euros délégués par l'UE en Méditerranée et au Moyen-Orient.





● Tunisie – Réhabilitation et intégration du quartier d'habitation d'Essourour à Gafsa.

Contribution aux activités du Centre pour l'intégration en Méditerranée

L'AFD participe de manière active à ce forum de dialogue et à cette plateforme de coopération pour la diffusion des bonnes pratiques en matière de développement durable dans la région méditerranéenne. Elle pilote trois de ses programmes sur la gestion de la demande en eau, la mobilité urbaine, et l'emploi et la protection sociale ; ils sont conduits en lien étroit avec les activités de l'AFD en Méditerranée. Ils ont notamment donné lieu à un atelier sur l'emploi mené avec la Banque mondiale et la Fondation européenne pour la formation (agence de l'UE) à Beyrouth. Ont également été organisés un atelier régional sur la gestion de la demande en eau dans le cadre du Forum méditerranéen de l'eau à Murcie et une session régionale de partage d'expériences sur les services publics de transports urbains à Izmir, en lien avec Codatu, partenaire technique du programme.

ÉGYPTE

Raccordement d'1,5 million de ménages au gaz naturel

► L'AFD accompagne le gouvernement égyptien dans sa politique de réduction des subventions au GPL et de sécurisation de l'accès des populations à l'énergie, en finançant la distribution du gaz naturel produit localement, moins onéreux et moins polluant. Elle a accordé un prêt à l'État égyptien de 70 millions d'euros, assorti d'une subvention de 68 millions d'euros déléguée par l'Union européenne, dans le cadre de la Facilité d'investissement pour le voisinage. Le projet, également financé par la Banque mondiale, prévoit sur quatre ans l'extension du réseau, le raccordement des ménages (y inclus dans les zones défavorisées) et le renforcement de la capacité des entreprises locales de distribution. Il permettra la diminution de l'émission de CO₂ et des dépenses budgétaires de l'État de 227 millions de dollars par an.



● Liban – Programme de préservation du patrimoine culturel et de développement urbain à Tripoli.



Contribuer en Asie aux équilibres environnementaux et régionaux

Dans le cadre de sa promotion d'une croissance verte et solidaire en Asie, la stratégie de l'AFD, dans ses dix-huit pays d'intervention, met l'accent pour la période 2013-2016 sur les problématiques urbaines et les enjeux liés au changement climatique ainsi que, dans les pays les moins avancés, sur le développement des secteurs productifs et le renforcement de la cohésion sociale.

L'année a été marquée par des engagements importants en Asie du Sud (Inde, Bangladesh, Sri Lanka), dans les secteurs de l'efficacité énergétique, de l'eau et des transports urbains, ainsi que par l'ouverture d'un bureau en Birmanie, où l'AFD peut désormais interve-

nir à travers non seulement des subventions, mais aussi des prêts. Les projets financés sont par ailleurs de nature à valoriser l'expertise française et à promouvoir les intérêts économiques français dans la région.

L'AFD a principalement accordé des prêts en Asie. L'utilisation des subventions est demeurée concentrée sur l'Afghanistan et la Birmanie, avec une mobilisation accrue des subventions européennes disponibles dans le cadre des facilités d'investissement pour l'Asie et le Caucase, pour un total de près de 35 millions d'euros.

En 2014, les projets
climat ont représenté

71 % des financements
en Asie¹.

Intégration des problématiques climatique et urbaine

L'AFD a financé la cinquième tranche du programme budgétaire d'adaptation au changement climatique du gouvernement vietnamien, l'extension du métro de Bangalore en Inde et celle du métro de Hanoï au Vietnam. Elle a également financé des projets innovants dans les domaines de l'efficacité énergétique (éclairage public en Inde, électrification rurale au Cambodge, petites centrales hydroélectriques au Sri Lanka, modernisation du réseau électrique de Dacca au Bangladesh) et de l'assainissement (traitement des eaux usées dans les villes côtières du Sud-Ouest du Sri Lanka et dans la ville de Xiangyang en Chine).

Préservation de la biodiversité

L'AFD a financé un projet de restauration des zones humides en Chine (province du Shanxi) et un projet de gestion d'aires protégées en Birmanie, au Cambodge et au Laos, en vue de préserver les habitats naturels des espèces menacées et de faire bénéficier d'un développement économique durable les communautés villageoises concernées.



● Bangladesh – Vendeur de panneaux photovoltaïques à Dacca.

● SINGAPOUR

Label Vivapolis pour la formation « ville durable »

► En novembre 2014, l'AFD a organisé à Singapour avec son université d'entreprise, le Cefeb, une formation autour de la ville durable, intitulée « *Integrated Urban Development* », en partenariat avec le *Singapore Cooperation Programme* et à destination de hauts décideurs issus des administrations de plusieurs pays : Vietnam, Thaïlande, Philippines, Indonésie. Réalisée avec le soutien d'Algoe/Essec Asia-Pacific et financée principalement sur le Fonds d'expertise technique et d'échanges d'expériences (FEXTE), cette formation s'est penchée sur l'ensemble des composantes de la planification urbaine, de la conception à la mise en œuvre et à l'exploitation des services urbains, au travers d'une approche comparée des modèles singapouriens et français. Elle a permis de valoriser l'offre française en matière de « mieux vivre en ville », en faisant intervenir de nombreuses entreprises françaises autour des simulateurs ville durable, de la construction d'équipements complexes, de la gestion de services, de solutions novatrices de mobilité... La participation d'acteurs institutionnels, tels que l'ADEME et l'AFD, a permis de présenter les modèles français relatifs aux partenariats publics-privés et à la planification urbaine. Cette formation a obtenu le label Vivapolis.



● **Inde** – L'AFD cofinance la construction de la première ligne de métro à Kochi (image de synthèse).

Soutien aux économies moins développées et aux populations vulnérables

Dans les zones montagneuses de la région du Grand Mékong, l'AFD a financé un projet visant à promouvoir une agriculture productive et respectueuse de l'environnement par la diffusion des principes agro-écologiques. Elle a financé un programme d'amélioration de la santé maternelle et infantile mis en œuvre par la fondation Aga Khan en Afghanistan ainsi qu'un programme de soutien aux institutions de microfinance au Cambodge qui permet aux ménages ruraux l'accès à une électricité d'origine solaire plus abordable. En Birmanie, elle a financé l'installation d'un réseau d'eau potable dans un quartier pauvre de la ville de Mandalay et une assistance technique à la municipalité dans la gestion du service de l'eau. ●

● INDE

Financement du métro de Kochi

► Kochi est une métropole portuaire dynamique du sud de l'Inde comptant plus de 2 millions d'habitants. L'AFD a financé par un prêt de 200 millions d'euros la première ligne d'un métro aérien qui devrait transporter 360 000 usagers par jour à sa mise en service en 2016. Les marchés ont été ouverts aux entreprises nationales et internationales, notamment sur les composantes à hautes valeurs technologiques, et plusieurs entreprises françaises se sont positionnées avec succès sur des marchés d'importance. En complément, une subvention de 0,8 million d'euros a permis d'apporter un appui technique à Kochi Metro dans la mise en œuvre de son plan d'intégration des transports urbains et dans la gestion opérationnelle du métro. Kochi Metro est accompagné par le SYTRAL, autorité des transports de la ville de Lyon.

● INDONÉSIE

Accompagner le développement de l'« économie bleue »

► Répondant à une priorité du gouvernement indonésien qui identifie l'océan comme l'un des piliers du développement du pays, l'AFD finance, par un prêt de 90 millions d'euros, un projet pilote d'éco-ports de pêche, qui porte sur le réaménagement de 5 ports visant la labellisation Éco-Ports, respectueux de leur environnement, luttant contre l'impact du changement climatique, générateurs d'emplois et améliorant la qualité des produits et la gestion halieutique.

Le projet Éco-ports bénéficiera d'un partenariat avec des ports français ainsi que de l'encadrement scientifique du projet INDES0, projet d'océanographie spatiale, qui lui apportera le savoir-faire de ses équipes.

● CAMBODGE

Connecter au réseau d'électricité des foyers isolés

► Pour répondre à l'objectif du gouvernement de connecter au réseau d'électricité tous les villages du Cambodge en 2020 et 70 % des foyers en 2030, tout en baissant les tarifs de vente dans les zones rurales, l'AFD finance, par un prêt non souverain de 70 millions d'euros et une subvention déléguée par l'Union européenne d'1 million d'euros, un projet d'accès à l'électricité dans trois provinces du Cambodge (Kampong Cham, Kratie, Koh Kong). Les investissements (165 km de lignes haute tension, 5 postes de transformation et 225 km de lignes moyenne tension) sont accompagnés d'un programme de renforcement des capacités de l'opérateur public : Électricité du Cambodge (EDC). Le projet permettra l'accès à l'électricité à près de 38 000 foyers.



Promouvoir en Amérique latine
un développement

durable
et équitable

Alors que l'Amérique latine et les Caraïbes sont les zones les plus urbanisées au monde, caractérisées par de fortes inégalités et des défis environnementaux, l'AFD y œuvre à la promotion d'une croissance verte et solidaire. Elle accompagne les États, collectivités locales et entreprises publiques dans leur développement urbain, la préservation de leur environnement et la lutte contre le changement climatique, ainsi que dans leurs efforts pour réduire les inégalités.



Les financements de l'AFD dans la zone (1,2 milliard d'euros en 2014) et les partenariats qui leur sont associés contribuent à renforcer la relation bilatérale entre la France et les pays de la région. Fin 2013-début 2014, l'AFD a également mobilisé 14 millions d'euros de la Facilité européenne en faveur de l'investissement en Amérique latine (LAIF), en accompagnement de ses opérations au Mexique et 3 millions d'euros ont été octroyés par l'Union européenne sur la Facilité d'investissement Caraïbes (CIF).

L'année 2014 marque le démarrage de l'activité de l'AFD dans de nouveaux pays et donc le renforcement de sa présence dans la région. C'est le cas au Pérou, où l'AFD promeut le logement social et l'habitat durable, par un prêt de 120 millions d'euros au fonds d'investissement public Fondo Mivivienda. À Lima, l'AFD finance la construction de la ligne 2 du métro par un prêt de 120 millions d'euros accordé à l'État. En Équateur et en Bolivie, des financements sont préparés pour 2015 dans les secteurs de l'énergie et de l'eau.

Développement urbain

Dans le prolongement des opérations de développement urbain engagées avec les États de Sao Paulo et de Rio de Janeiro, l'AFD a soutenu les municipalités de l'État du Paraná au Brésil dans leur gestion des déchets. Un prêt de 45 millions d'euros a été octroyé à l'agence de développement Fomento do Paraná. Ce financement valorise l'expérience institutionnelle française en associant la

région Rhône-Alpes au programme de coopération technique qui l'accompagne. L'AFD a aussi approuvé un prêt de 12,5 millions d'euros à la République du Suriname, permettant à la société publique SWM d'étendre la production d'eau potable dans les principales villes. Enfin, l'AFD s'est fortement impliquée dans la préparation du 7^e Forum urbain mondial (FUM) qui s'est tenu en Colombie.

MEXIQUE

Réduire l'empreinte carbone de la production d'électricité

► Dans le secteur de l'électricité, le gouvernement mexicain poursuit deux objectifs : d'une part l'accroissement des capacités de production et l'amélioration du réseau, d'autre part la diversification du mix électrique vers des technologies moins émissives. Le soutien apporté par l'AFD à la Compagnie fédérale d'électricité (CFE), qui assure le service de production, de transport, de distribution et de commercialisation, répond à ces deux critères. Faisant suite à un premier financement de 250 millions d'euros en 2011, un prêt de 100 millions d'euros a été accordé en 2014 pour un programme d'investissement centré sur le développement des énergies renouvelables et la réduction des pertes sur le réseau de distribution.



● République Dominicaine – Ancienne et nouvelle Barquita.

Lutte contre le changement climatique

En République Dominicaine, l'AFD a accordé à l'État un prêt de 50 millions de dollars pour son adaptation au changement climatique, avec la réalisation d'investissements dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. Au Brésil, la banque nationale de développement BNDES a bénéficié d'un prêt de 165 millions d'euros en faveur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES). Enfin, l'AFD a approuvé un prêt de 100 millions d'euros à la banque latino-américaine de développement CAF, partenaire historique de l'AFD dans la région, destiné à financer des projets de développement urbain sobres en carbone dans plusieurs pays d'Amérique latine.

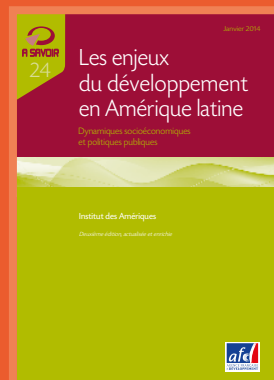
Convergence sociale

En Colombie, l'AFD développe un large programme d'appui à la réforme de la protection sociale dans le domaine de la santé et mobilise l'expertise française.

L'AFD poursuit également en Haïti son effort pour la reconstruction du pays avec la réalisation d'importantes opérations engagées au lendemain du séisme. Elle accompagne la République d'Haïti dans l'amélioration de son offre de formation par une subvention de 5 millions d'euros à l'Institut national de formation professionnelle (INFP), et gère la mise en œuvre de fonds européens et de l'USAID, qui lui a délégué en 2014 une subvention de 15 millions de dollars pour la reconstruction de l'hôpital général de Port-au-Prince.

L'AFD maintient aussi son soutien à l'enseignement supérieur en République Dominicaine, avec l'octroi d'un prêt de 10 millions de dollars à l'université PUCMM destiné à renforcer l'excellence et l'internationalisation de l'institution, ainsi qu'un prêt de 5 millions d'euros à la fondation Fundapec pour le développement de son offre de crédits étudiants. ●

PUBLICATION



**Nouvelle édition
en collaboration
avec l'Institut
des Amériques**

Marie Joly,
Gilles Genre-Grandpierre
Agence AFD de République Dominicaine



INTERVIEW

À Saint-Domingue, le développement urbain intégré concilie lutte contre la pauvreté et contre la pollution

Le territoire de Saint-Domingue Est illustre les défis du développement urbain en République Dominicaine. Particulièrement sensible au changement climatique, il accuse un retard en matière d'équipements, d'infrastructures et de logements, source de précarité pour sa population, proche de 500 000 habitants. Soucieuses d'améliorer les conditions de vie des plus vulnérables, les autorités dominicaines ont lancé un programme ambitieux de relogement, d'aménagement et de mobilité urbaine. Estimé à 670 millions de dollars, ce programme est financé à hauteur de 210 millions de dollars par un prêt de l'AFD.

Gilles Genre-Grandpierre et Marie Joly, de l'agence AFD de République Dominicaine, reviennent sur les enjeux de ce projet.

→ En quoi ce projet urbain que finance l'AFD à Saint-Domingue est-il innovant ?

GILLES GENRE-GRANDPIERRE : C'est un projet innovant en Amérique latine et dans les Caraïbes car il intègre économiquement et socialement des populations complètement marginalisées dans un schéma de planification urbaine intégrée, comprenant également le développement des transports publics et la lutte contre la pollution.

Il comporte trois volets interdépendants : la réhabilitation environnementale du quartier insalubre de la Barquita situé le long du fleuve Ozama et le relogement des populations qui y vivent, l'extension sur 4 kilomètres de la ligne 2 du métro vers Saint-Domingue Est, ainsi que la création d'un système de transport fluvial (Acuabús) et d'un système de métrocâble connectés au métro, désenclavant ces quartiers défavorisés.

Le projet est porté par une Commission spéciale rattachée à la Présidence de la République et qui a pour caractéristique de réunir des acteurs institutionnels et privés (État, communauté urbaine, ville, société civile, entreprises privées, etc.) qui n'ont que rarement travaillé ensemble jusqu'ici. On peut même parler d'un projet urbain intégré « à la française » de ce point de vue. Une autre innovation est à noter : c'est un chef d'entreprise privée qui a été nommé à la tête de ce projet public.

→ Quels sont les différents volets de ce programme ?

MARIE JOLY : Le projet consiste d'abord à reloger les habitants de La Barquita dans une nouvelle zone proche aménagée et dotée de services de base et d'équipements communautaires (La nueva Barquita). La Barquita actuelle est un quartier précaire de 8 000 habitants, particulièrement vulnérable aux phénomènes climatiques puisque situé dans un coude du fleuve Ozama, créant un effet de siphon. Lors des périodes de tempêtes, d'ouragan et de fortes pluies, la partie basse du quartier est systématiquement inondée. Le quartier de la Barquita déménagé fera également l'objet d'une réhabilitation environnementale avec sa transformation en parc fluvial.

Les habitants relogés, qui ne disposent que rarement de véhicule privé, travaillent le plus souvent dans le secteur informel pour des salaires très faibles, et utilisent en priorité la marche et les mototaxis, très coûteux, très polluants et souvent dangereux. Ils seront desservis par l'Acuabús, nouveau transport fluvial sur le fleuve Ozama, doté de dix stations.

Enfin, l'Acuabús et le Métrocâble seront directement connectés à l'une des stations de l'extension de la ligne 2 du métro qui franchira symboliquement le fleuve Ozama et sera dotée de quatre stations supplémentaires sur quatre kilomètres vers l'Est.

→ Quels effets attend-on du projet ?

GILLES GENRE-GRANDPIERRE : Ce programme pilote ambitieux, et qui va servir de modèle d'aménagement pour d'autres quartiers précaires de Saint-Domingue, vise à :

- › résorber les quartiers précaires et améliorer les conditions de logement d'environ 8 000 personnes ;
- › rééquilibrer le territoire de la métropole en uniformisant le niveau d'équipement ;
- › proposer une offre de transport public intermodal (Acuabús, métro et métrocâble) à Saint-Domingue Est pour désenclaver les quartiers et permettre des gains de coûts et de temps, de sécurité et de confort. L'extension du métro doit permettre une réduction d'émissions d'environ 200 000 tonnes de CO₂ ;
- › aménager les berges du fleuve Ozama et préserver les ressources naturelles en agissant contre sa pollution et celle de la mer des Caraïbes dans laquelle il se jette.



Contribuer au développement des Outre-mer

L'AFD apporte financements et expertise aux acteurs publics ultramarins, soutient les entreprises afin de dynamiser l'activité économique et porte une attention particulière aux projets régionaux.

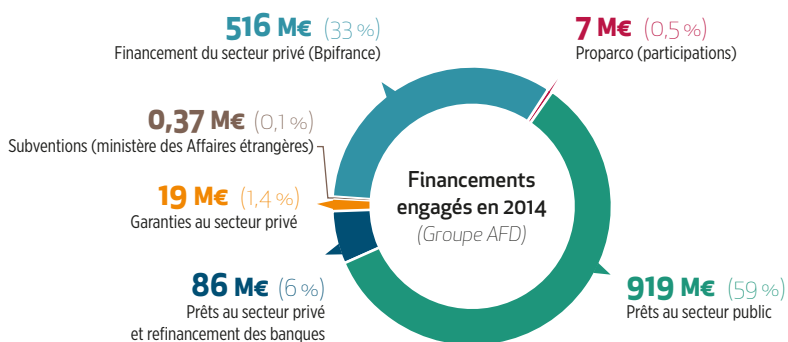
Martinique
Production d'électricité
à partir de biomasse.



Dans le contexte économique et social dégradé qui est celui des Outre-mer, l'AFD s'efforce de répondre présente auprès des acteurs locaux pour que des projets d'investissements essentiels pour ces territoires puissent se réaliser.

Soutenir les politiques publiques locales

Confrontées depuis 2008 à un ralentissement de la croissance, à la fragilisation des équilibres sociaux et à des mutations sociétales fortes – en particulier démographiques –, les économies ultramarines peinent à relancer une dynamique de rattrapage. Dans ce contexte, soutenir les projets portés par les acteurs publics qui jouent un rôle de locomotive de l'économie constitue un impératif. En 2014, appuyer les acteurs publics a été au cœur des préoccupations de l'AFD qui leur a apporté 919 millions d'euros de financements. Prêt à une petite commune mahoraise pour financer ses investissements, accompagnement d'une collectivité martiniquaise en difficulté financière, financement d'une intercommunalité réunionnaise au service de son projet de territoire, contribution au financement de l'hôpital de référence en Nouvelle-Calédonie sont autant d'illustrations de ce soutien aux politiques locales.



Pour la 4^e année consécutive, l'AFD accroît son activité en Outre-mer, avec un volume d'engagements record de 1,55 milliard d'euros

Un accent particulier a été mis sur les investissements environnementaux, dans les domaines de l'eau, l'assainissement ou encore les déchets. L'AFD a également renforcé son activité en faveur du médico-social. S'agissant de l'aménagement et de l'habitat, l'action de l'AFD s'est concrétisée au travers d'un appui – en tant qu'actionnaire et/ou financeur – auprès des sociétés d'économie mixte. Au cours de l'année 2014, l'AFD a également cherché à mieux ajuster son offre aux besoins de ses partenaires : en témoigne l'extension du champ d'application de son prêt de préfinancement des subventions publiques en réponse aux demandes croissantes en matière de financement de court terme.



POLYNÉSIE FRANÇAISE **Signature d'un accord cadre de partenariat entre la Polynésie française et l'AFD**

► Signé en octobre 2014, cet accord de partenariat s'articule autour du renforcement des instruments économiques et environnementaux du Pays, de l'appui au développement de politiques sectorielles et d'un accompagnement en matière de prospective économique. L'adaptation au changement climatique constitue l'axe transversal de cet accord. L'accompagnement technique et financier de l'AFD porte plus spécifiquement sur l'élaboration du schéma d'organisation sanitaire du Pays et sur une réflexion sur le futur schéma directeur des transports.

« Ce partenariat est une marque de confiance. »
Édouard Fritch,
Président de la Polynésie française



OCTOBRE

Conférence internationale sur la biodiversité et le changement climatique

- L'AFD a participé à la Conférence internationale sur la biodiversité et le changement climatique dans les Outre-mer européens, organisée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) avec le soutien de l'Union européenne. La position commune adoptée met en avant cinq piliers : encourager l'adaptation et faire évoluer les modèles énergétiques, agir pour la biodiversité, développer les économies vertes et bleues, miser sur des solutions innovantes et enfin renforcer les gouvernances et améliorer les mécanismes financiers.

Appuyer l'initiative économique

Si les économies ultramarines se distinguent par un réel dynamisme entrepreneurial, des fragilités structurelles demeurent et pénalisent le développement du tissu économique. Pour tenter d'y remédier, l'AFD apporte aux acteurs privés un certain nombre de solutions, soit en propre, soit au titre de son activité pour Bpifrance.

Afin d'accompagner les entreprises dans leurs projets, l'AFD propose des financements directs *via* des prêts de moyen et long terme ainsi que des mécanismes de garanties. Des outils sont également mis à disposition des entreprises pour renforcer leurs fonds propres ou quasi-fonds propres. Répondre aux besoins de fonds de roulement des entreprises constitue une autre demande à laquelle contribuent les financements court terme portés par l'AFD au titre de son engagement auprès de Bpifrance. Enfin, l'AFD s'efforce de favoriser l'essor du micro-crédit ; en 2014, elle a ainsi financé l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE).

Au total, en 2014, l'AFD a, pour son compte propre et au titre de Bpifrance, mis 629 millions d'euros à disposition des acteurs privés ultramarins. ●

GUYANE

Réduire l'enclavement numérique

- L'AFD accompagne le projet de GUYACOM par l'apport d'un prêt de 1,2 million d'euros, en complément de financements bancaires, de subventions nationales et de l'Union européenne. Les investissements, en partie financés par l'AFD, concernent principalement la pose de la fibre optique entre Cayenne et Saint-Georges de l'Oyapock. L'amélioration de la rapidité et de la fiabilité des connexions permettra de stimuler le dynamisme économique du territoire mais aussi de faciliter les projets dans de multiples domaines (enseignement, santé, services aux citoyens).

GUADELOUPE

Financement du plan stratégique de patrimoine de la Société immobilière de Guadeloupe

- L'AFD a accordé un prêt de 18,8 millions d'euros à la Société immobilière de Guadeloupe (SIG) pour accompagner la programmation 2014-2016 de son plan stratégique de patrimoine. Le financement de l'AFD porte sur trois volets : l'acquisition de foncier, le financement d'opérations de confortement parasismique et le soutien à la création de commerces en pied d'immeubles.

MAYOTTE

Séminaires de formation pour les cadres des collectivités locales

- Au-delà des financements, l'AFD apporte aux partenaires publics qui le souhaitent appuis et expertises. L'organisation de formations en est un exemple.

En lien avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et le Cefeb – l'université d'entreprise de l'AFD –, l'agence de Mayotte a organisé un séminaire de formation à destination d'une vingtaine de cadres visant à améliorer la gestion financière des collectivités.



Agir face aux situations de fragilité, de crise et de violence

L'année 2014 a vu la multiplication de terrains de crise et d'instabilité, révélant une fois de plus la forte interdépendance entre sécurité humaine et développement. Plus que jamais, l'AFD s'est mobilisée pour apporter des réponses opérationnelles, en lien avec ses partenaires locaux et internationaux.

Crises : de lourdes conséquences

- › Plus de 8 000 morts du fait du virus Ebola au cours de l'année 2014.
- › Près de 3 millions de réfugiés syriens, dont 1,3 million au seul Liban (soit un quart de la population du pays).
- › En 2014, près du quart de la population centrafricaine a été déplacée par le conflit ou a dû trouver refuge dans les pays voisins.
- › 40 % des pays sortant d'un conflit armé y retombent dans les dix années qui suivent.

Au Liban et en Jordanie, l'AFD a soutenu, *via* un appel à projets, l'assistance aux réfugiés syriens et à ceux qui les hébergent, afin de réduire les tensions intercommunautaires et les risques de déstabilisation des régions qui bordent la Syrie. Ce programme aide les municipalités concernées à répondre à l'accroissement soudain de la demande de services publics du fait de l'afflux de réfugiés, tout en tenant compte des traumatismes des populations et de leurs impacts psychosociaux.

Quatre principes d'intervention dans les situations de crise et de fragilité

- ▶ **Ne pas nuire** : éviter que les projets financés ne contribuent involontairement à renforcer des fragilités ou des facteurs de conflits.
- ▶ **Prioriser** les « opérations duales », c'est-à-dire les projets combinant développement et prévention des crises.
- ▶ **Mieux articuler** les interventions humanitaires et de développement.
- ▶ **Mieux se coordonner** avec les partenaires internationaux, en agissant conjointement.

Ces quatre principes ont un même impératif : faire reposer notre action sur l'analyse la plus fine possible des contextes et de leur évolution.

En Centrafrique, l'AFD a financé des travaux publics à haute intensité de main-d'œuvre dans la ville de Bangui, accompagné le ministère de l'Éducation et appuyé la remise en marche des services de santé à Bangui, Berberati et Bambari. Elle a poursuivi son travail pour préserver l'approvisionnement électrique (centrale hydroélectrique de Boali) et l'accessibilité de la capitale cen-

trafricaine (aéroport de Bangui). Elle a également contribué à la création d'un fonds multi-bailleurs, doté initialement de 64 millions d'euros, pour favoriser la coordination de l'aide européenne et l'articulation entre opérations d'urgence et de développement.

Au Sahel, malgré des difficultés croissantes d'accès dans les zones affectées par les crises, l'AFD a



◉ **Liban** – Jeunes réfugiés syriens et libanais dans une des écoles gérées par les ONG Asmaa et Alpha, financées par l'AFD.



● **Guinée** – Centre de traitement Ebola à Macenta, financé par l'AFD.



Pierre Salignon,
chef de projets, Division santé
et protection sociale



Olivier Ray,
responsable de la
Cellule crises et conflits

INTERVIEW

L'AFD mobilisée face au virus Ebola

Comment l'AFD s'est-elle mobilisée face au virus Ebola ?

PIERRE SALIGNON : L'AFD s'est organisée depuis le début de la crise pour répondre à l'urgence de l'épidémie de virus Ebola. Apparue fin 2013 en Guinée Forestière, elle s'est étendue à d'autres pays d'Afrique de l'Ouest. Fin 2014, elle avait fait près de 8 000 morts et était considérée comme « la plus grave urgence sanitaire de ces dernières années » par les responsables de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). En France, le dispositif de réponse nationale et internationale à la crise a été renforcé et l'AFD a participé à cet effort sans précédent.

Quelles mesures ont été mises en place ?

OLIVIER RAY : Depuis avril 2014, l'épidémie Ebola a fait l'objet d'un suivi à l'AFD par une cellule de veille dédiée à cette épidémie. Une réunion d'échanges avec les acteurs français a été organisée le 26 septembre 2014 à l'AFD. L'AFD a également participé activement aux réunions interministérielles d'information et de concertation organisées par le centre de crise du ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI).

Et sur le terrain, dans les pays confrontés à l'épidémie ?

PIERRE SALIGNON : Le conseil d'administration de l'AFD a rapidement approuvé en octobre 2014 trois projets destinés à lutter contre la progression du virus. Il s'agissait à la fois de renforcer les capacités nationales des autorités sanitaires de Guinée et de Côte d'Ivoire – sur le court comme le long terme – et de soutenir l'expertise française en matière de réponse aux épidémies, mobilisée par des partenaires tels que la Croix-Rouge française (ouverture d'un Centre de traitement Ebola à Macenta en Guinée), ou encore l'Institut Pasteur (mise en place d'un Institut Pasteur à Conakry). L'AFD travaille aussi depuis 2008 avec la Fondation Mérieux sur la problématique du laboratoire et de la surveillance épidémiologique en Afrique de l'Ouest. Le RESAO-LAB+ (réseau d'Afrique de l'Ouest des laboratoires d'analyse biomédicale), doté de 5 millions d'euros et mis en œuvre depuis 2013 dans 7 pays – Sénégal, Togo, Mali, Niger, Burkina, Bénin, Guinée –, a été également mobilisé pour répondre aux effets de l'épidémie.

poursuivi ses financements en faveur des services publics de base et des collectivités territoriales – y compris en faveur des régions les plus reculées. Elle s'est également mobilisée pour aider les gouvernements d'Afrique de l'Ouest à faire face au virus Ebola.

L'AFD a fait évoluer ses modalités d'action afin de gagner en flexibilité dans ces contextes. Les situations de crise représentent en effet un défi pour un bailleur du développement comme l'AFD, qui se trouve devant l'impératif d'agir vite pour répondre aux besoins urgents tout en préparant la sortie de crise par des actions plus structurantes. Cette forme d'action, conjuguant des impacts à court, moyen et long terme, s'est largement diffusée dans les modes de faire de l'AFD.

Le point commun à toute crise est l'extrême instabilité de la situation politique, économique et sociale. L'enjeu pour l'AFD est d'analyser et d'anticiper différentes évolutions possibles, afin de mieux adapter son activité et son dispositif à l'évolution de la situation. C'est pourquoi les stratégies pays intègrent dans les pays fragiles une analyse des risques prévoyant différents scénarios.

L'extrême complexité des situations dans les pays en crise exige de ne pas agir seuls

La gamme d'instruments financiers de l'AFD a évolué afin de pouvoir gagner en réactivité quand la situation le requiert – sans sortir du métier de développeur ni déroger aux principes fondamentaux qui fondent l'action de l'AFD. À commencer par le souci de renforcer, par nos interventions, les capacités de nos partenaires dans les pays, et d'assurer la pérennité des réalisations financées.

L'extrême complexité de ces situations exige enfin de ne pas agir seuls. C'est pourquoi l'AFD s'est également impliquée dans la définition de principes de travail et de partage des tâches avec les ONG, militaires et partenaires internationaux, afin d'assurer un maximum de cohérence entre les actions de diplomatie, de défense et de développement. ●

Crises et conflits

Une réponse adaptée



Afghanistan

CONFLIT

Objectifs

- ▶ Articulation entre diplomatie, défense et développement
- ▶ Réhabilitation des infrastructures
- ▶ Agriculture et développement rural
- ▶ Santé maternelle et infantile

Moyens

- ▶ Coordination interministérielle (Affaires étrangères, Défense)
- ▶ Financement d'ONG
- ▶ Appui au ministère de l'Agriculture

Afrique de l'Ouest (Ebola)

CRISE SANITAIRE

Objectifs

- ▶ Renforcement des systèmes de santé guinéen et ivoirien
- ▶ Mobilisation de l'expertise française sur la réponse aux épidémies
- ▶ Réduction des impacts de la crise dans la sous-région

Moyens

- ▶ Financement d'un centre d'expertise de l'Institut Pasteur (Guinée)
- ▶ Financement de centres de traitement Ebola (Guinée)
- ▶ Appui au plan de riposte ivoirien

Côte d'Ivoire

POST-CRISE

Objectifs

- ▶ Redressement économique et création d'emplois
- ▶ Insertion professionnelle des jeunes
- ▶ Réduction des traumatismes psychosociaux

Moyens

- ▶ Contrat Désendettement-Développement (C2D)
- ▶ Financement d'actions d'ONG
- ▶ Délégation de fonds à la Commission européenne (ECHO)

Territoires palestiniens / Gaza

CONFLIT

Objectifs

- ▶ Réhabilitation d'infrastructures de base
- ▶ Soutien psychosocial aux populations

Moyens

- ▶ Financement d'ONG
- ▶ Fonds multibailleurs géré par la Banque mondiale

Haïti

CATASTROPHE NATURELLE

Objectifs

- ▶ Renforcement de l'État
- ▶ Réhabilitation urbaine
- ▶ Sécurité alimentaire
- ▶ Relance du système de santé

Moyens

- ▶ Coordination des fonds France/UE/USAID
- ▶ Financement d'actions d'ONG
- ▶ Soutien aux petites entreprises

Mali

CONFLIT

Objectifs

- ▶ Soutenir le développement économique des zones rurales
- ▶ Favoriser les opportunités économiques pour les jeunes
- ▶ Améliorer l'accès et la qualité des services publics de base

Moyens

- ▶ Financement d'un programme ONG-santé au Nord-Mali
- ▶ Procédures de financement accélérées
- ▶ Mobilisation de moyens logistiques de l'armée française

République centrafricaine

CONFLIT

Objectifs

- ▶ Renforcement des capacités de l'État
- ▶ Réponse aux besoins essentiels de la population (eau/alimentation/soins)
- ▶ Création d'emplois pour la jeunesse désœuvrée

Moyens

- ▶ Projets à haute intensité de main-d'œuvre
- ▶ Financement d'actions d'ONG
- ▶ Fonds multi-bailleurs « Békou »

Syrie

CONFLIT

Objectifs

- ▶ Réduction des tensions entre réfugiés et populations hôtes (Liban/Jordanie)

Moyens

- ▶ Aide aux villes libanaises et jordaniennes (construction d'équipements, formation et sensibilisation)
- ▶ Réduction des traumatismes des réfugiés
- ▶ Financement d'ONG et d'associations locales



Nouveaux contours et acteurs de la coopération internationale

Ces dernières années, les contours et les acteurs de l'aide au développement ont profondément évolué.

Aux côtés d'acteurs traditionnels du développement – agences des Nations unies, Banque mondiale, Union européenne, ONG, bailleurs de fonds bilatéraux et régionaux, diasporas –, d'autres sont apparus ou se sont affirmés, notamment les bailleurs de fonds des pays émergents, les fonds transversaux, les fondations, les entreprises, les collectivités locales.

Alors que l'aide publique au développement (APD) ne peut répondre à elle seule à l'ampleur des défis, elle doit travailler de manière plus étroite avec ces financeurs, notamment privés. Cela prend la forme de cofinancements de projets pour multiplier les impacts, de coordina-

tion et de concertation ou encore de dialogue sur des thématiques communes. Dans une démarche de co-construction, les bailleurs, qu'ils soient bilatéraux, régionaux ou multilatéraux, se voient attribuer, au-delà du rôle de financeurs, celui de chefs de file, d'incitateurs à l'innovation et de catalyseurs de financements. Ils ont pour spécificité d'être en mesure de prendre des risques, d'assumer le surcoût de certains projets pour favoriser des modèles plus durables. Ces coalitions et alliances sont difficiles à créer, à mettre en œuvre et à maintenir dans la durée, mais elles s'avèrent génératrices d'innovation et de changement d'échelle.

Parallèlement, la mobilisation de la communauté internationale en faveur de l'éradication de la pauvreté – à travers les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) –

et la lutte contre le dérèglement climatique sont en train de converger dans le cadre de la définition de nouveaux Objectifs du développement durable, qui seront adoptés par l'assemblée générale des Nations unies en septembre 2015. Cette convergence des agendas autour d'une vision des modes de développement commune à tous les États, incluant les dimensions économiques, sociales et environnementales, constitue une avancée importante et une opportunité pour relever les grands défis internationaux et garantir une vie digne à bientôt 9 milliards d'individus sur une planète aux ressources limitées et au changement climatique accéléré.

Cette refonte du cadre international de l'aide au développement et l'apparition de nouveaux acteurs amènent l'AFD à constamment renouveler ses manières de faire, en cherchant à travailler, selon les enjeux, avec les acteurs les plus pertinents (autres banques de développement, acteurs financiers locaux, collectivités...), en proposant des solutions concrètes pour concilier climat et développement, et en mobilisant des financements tout autant que de l'expertise, des connaissances et de la recherche opérationnelle. Ces évolutions impliquent aussi davantage d'innovation pour imaginer de nouveaux modèles et une capacité à coordonner les différents acteurs, tout en portant attention aux attentes et à l'implication des partenaires locaux. ●●



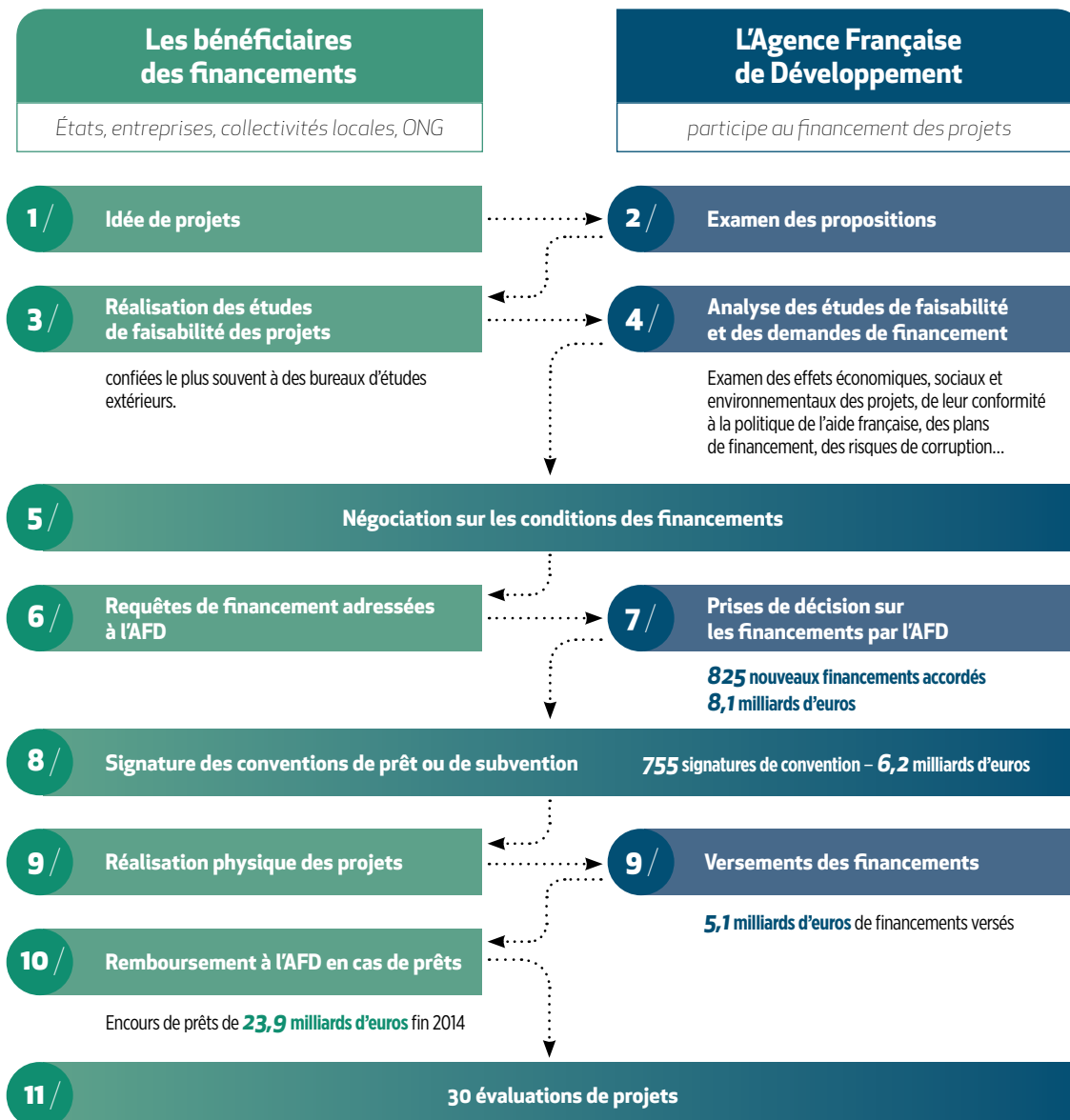
● Sri Lanka – École communale du quartier de Nuwara Eliya.



Penser, financer, accompagner le développement

Face à ces nouveaux défis de l'aide internationale, l'approche de l'Agence Française de Développement se veut globale, se structurant autour de trois axes complémentaires : le financement du développement – activité historique –, le partage de savoir-faire et d'expertise qui, associé aux financements, permet plus d'efficacité, et la production de connaissance, développée plus récemment comme une composante complémentaire et indispensable à l'activité financière.

825
nouveaux
financements



Partage d'expérience et diffusion des savoir-faire français



Les résultats des projets que l'AFD finance dépendent dans une large mesure de l'initiative, du pilotage et de l'appropriation des réalisations par ses partenaires locaux. C'est pourquoi le renforcement de leurs capacités fait partie des objectifs de tous les projets.

Il vise à renforcer les compétences individuelles dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets ; à améliorer le fonctionnement des organisations et à aider à la structuration des politiques publiques.

Ce partage de savoir-faire prend diverses formes : apport d'expertise de court terme, de long terme ou ponctuelle, formation et mise en réseau des acteurs du développement.

Le Cefeb, université d'entreprise de l'AFD basée à Marseille, a ainsi organisé une quarantaine de séminaires en 2014, notamment sur les partenariats publics-privés, la gestion de projets et la finance inclusive. Ils ont non seulement permis la diffusion de connaissances, mais aussi le partage des expériences et du savoir-faire français, et la mise en réseau d'acteurs du développement. Le Cefeb a ainsi contribué au renforcement de capacités de près de 1 500 cadres, principalement d'Afrique et d'Asie du Sud-Est, issus de ministères, d'établissements publics, d'institutions financières, d'entreprises et d'ONG. Il a assuré la formation en cycle long d'une quarantaine de jeunes professionnels (Master maîtrise d'ouvrage en partenariat avec l'université d'Auvergne), et a poursuivi son déploiement de formations à distance. ●

Recension des bonnes pratiques dans les pays fragiles

► Dans les pays confrontés à des contextes politiques, sécuritaires ou institutionnels difficiles (conflits, mauvaise gouvernance, manque de moyens financiers, techniques et humains des pouvoirs publics...), les partenaires locaux de l'AFD rencontrent des difficultés à assurer la bonne conduite des projets (manque de planification et d'identification des besoins, problèmes de coordination, faiblesse de la gestion et du pilotage du projet, défaillance de la maintenance des infrastructures...). Au quotidien les équipes de l'AFD réfléchissent aux modes opératoires les plus adaptés pour y pallier. Afin de partager les expériences et les solutions déjà éprouvées dans plus de 50 projets, la Division d'appui au renforcement de capacités les a recensées dans un catalogue mis à la disposition de l'ensemble des praticiens de l'AFD.

Approfondissement de la coopération technique entre la France et les pays émergents

► Face à la demande de plusieurs pays à revenu intermédiaire, en particulier émergents, de partage des expériences françaises, l'AFD a financé 14 opérations de coopération technique, pour un total de 6,4 millions d'euros, dans le cadre de la première année de mise en œuvre du Fonds d'expertise technique et d'échanges d'expériences (FEXTE). En s'appuyant sur les savoir-faire des collectivités territoriales, de certains opérateurs publics et d'acteurs privés sélectionnés après mise en concurrence, l'AFD a initié ou renforcé des coopérations techniques.



Cyrille Bellier
Responsable de la Division
recherches et développement

INTERVIEW

Comprendre les dynamiques d'évolution des sociétés

→ À l'AFD, quels liens entre production intellectuelle et financière ?

Dans le cadre de son activité de financement et d'accompagnement des projets, l'AFD développe des expertises. Elle souhaite apporter des réponses aux questions nombreuses qui se posent sur le terrain. On manque encore beaucoup de connaissances sur les contextes d'intervention et sur l'efficacité des politiques de développement.

Notre mission est de concevoir, piloter et participer à des programmes d'études et de recherche sur les politiques de développement. Les connaissances acquises nous permettent d'améliorer nos préconisations en matière de politique de développement, locale ou globale, et de mieux comprendre les contextes.

Nous devons établir des ponts entre le monde académique et celui des praticiens. Nous accompagnons les praticiens dans l'identification de questions de recherche en lien avec les problématiques qu'ils rencontrent sur le terrain, et nous veillons à ce que les travaux de recherche répondent à des interrogations concrètes. Nous travaillons avec des centres de recherche français (IRD, CIRAD, CERDI, CNRS...) et étrangers (le MIT, SOAS, l'EDRI éthiopien, l'INECC mexicain, l'ASSV vietnamien...).

Que ce soit à travers les études et recherche, les évaluations, l'analyse macro-économique, notre rôle est d'apporter des réponses neuves à des questions concrètes. Ces approches nouvelles impliquent parfois de changer les perceptions, les paires de lunettes avec lesquelles on regarde la réalité. La diffusion de ces connaissances est essentielle. Dans cette perspective, les travaux de recherche réalisés en 2014 ont donné lieu à des publications à destination des décideurs, des chercheurs et des praticiens, ainsi qu'à la participation à de nombreux colloques. Enfin, nous nous attachons à transmettre et former. C'est l'essence du Cefeb, notre université d'entreprise.

→ Concilier climat et développement est un axe structurant pour l'AFD. Comment cela s'incarne dans les programmes de recherche ?

De plusieurs manières. Par exemple, nous travaillons, en lien avec l'équipe Transport et Énergie, à la modélisation de trajectoires de croissance sobre en carbone, en testant l'impact de différentes politiques publiques sur le climat et la croissance dans les pays émergents (Chine, Indonésie, Afrique du Sud et Mexique) et à l'échelle des villes, avec une première étude sur Bogota. Les recherches ont notamment démontré le fort lien en Chine entre la pollution,

17

conférences Idées pour le développement (ID4D) sur l'autonomisation économique des femmes, la transition écologique, la protection sociale en Amérique latine...

Des débats à retrouver sur <http://ideas4development.org>

30

évaluations de projets et 12 autres évaluations

64

publications scientifiques, à lire sur le nouveau site <http://librairie.afd.fr>

véritable sujet de santé publique, et la lutte contre le réchauffement climatique. Cette forte corrélation – une spécificité chinoise – a conduit la Chine à un engagement plus fort en faveur de la lutte contre le dérèglement climatique.

L'AFD collabore avec CDC Climat Recherche, notamment sur la « finance-climat ». Nous étudions aussi l'étalement, la densité et la morphologie urbaine. Densifier la ville en réduisant le prix du foncier et du logement est complémentaire à une taxe carbone. Enfin, il faut traiter de l'énergie (accès, efficacité, « décarbonation » de la production, rôle fondamental dans la croissance). Après la conférence AFD-Proparco-EUDN sur ce sujet, nous lançons en 2015 une série de conférences « Énergie-Climat-Développement » pour débattre de ces questions.

→ Quelles sont les réflexions sur un développement économique vecteur de progrès social ?

Des travaux ont démontré qu'on ne pourra certainement pas éradiquer l'extrême pauvreté sans s'attaquer aux inégalités. Autre exemple : en nous appuyant sur la théorie des *capabilités*, nous cherchons à mesurer le lien social, notamment à travers l'élaboration d'indicateurs alternatifs de mesure de la qualité du développement. *In fine*, ces travaux devraient aider à améliorer les politiques de cohésion sociale. Un autre programme se penchera en particulier sur les inégalités homme/femme dans l'accès à l'emploi et au logement social dans les DOM. Il y a beaucoup à faire encore pour améliorer la qualité des institutions, en particulier des services publics.

Bien d'autres sujets sont explorés : les enjeux de la protection sociale dans les pays en développement et émergents, la gestion des biens communs tels que les eaux souterraines, les évolutions démographiques en Afrique, l'impact de l'économie numérique sur le développement, le développement du collégé, la gestion des déchets, les liens entre cultures, religions et développement, l'innovation, les États en crise... Une nouvelle frontière est certainement la convergence des agendas sociaux et environnementaux du développement.

Cette variété de sujets et la pluridisciplinarité de notre équipe contribuent à la richesse de notre activité.



Partenariats et innovation



Nabila Haddad

Chargée de projet
à l'agence de Beyrouth

INTERVIEW

« Intervenir dans un projet, ce n'est pas seulement le financer, c'est un véritable partenariat »

Comment accompagnez-vous vos interlocuteurs au Liban pour les aider à répondre à leurs enjeux de développement ?

En agence, nous sommes les premiers interlocuteurs de nos partenaires libanais et nous entretenons un dialogue continu avec eux. Pour le secteur public, nous sommes en relation avec le Conseil du développement et de la reconstruction (CDR) représentant l'État libanais pour toute intervention d'un bailleur de fonds dans le financement d'un projet. Dans un contexte de vide institutionnel dû à l'absence de gouvernement, le CDR assure une continuité politique, et nous exprime les besoins des ministères. Grâce à ce dialogue constant, nous recevons des demandes et nous formulons parfois des suggestions nourries par notre expertise. Nous sommes très ouverts à la discussion et transparents sur notre fonctionnement, nos procédures. Cela nous a permis de nouer des relations de confiance. Au fil du temps, j'ai vraiment senti cette relation de confiance se construire et se renforcer. Intervenir dans un projet, ce n'est pas seulement le financer, c'est un véritable partenariat ; on réfléchit ensemble avec le partenaire sur la meilleure façon de le réaliser afin qu'il réussisse.

En tant que personnel local, comment contribuez-vous à ce dialogue ?

Je suis libanaise, j'ai rejoint l'AFD en 2008 après avoir travaillé dans le milieu bancaire au Liban pendant plusieurs années. Le personnel local a parfois un rôle d'intermédiaire et de facilitateur car nous sommes culturellement proches de nos interlocuteurs. Notre maîtrise de la langue du pays facilite aussi les échanges. Je me sens également responsable envers mon pays de sensibiliser l'AFD et mes collègues à des problématiques qui auraient pu leur échapper.

Dans un monde en constantes mutations et face à un paysage de l'aide plus éclaté, le financement, le partage de savoir-faire et la production de connaissances obéissent aux mêmes logiques d'ouverture et d'innovation. Ouverture, car les partenariats avec l'ensemble des acteurs de la coopération internationale et l'attention portée aux attentes des partenaires du Sud sont au cœur de la méthode AFD. Et innovation aussi, car l'AFD cherche à faire constamment évoluer ses processus et outils pour relever les nouveaux défis de l'aide au développement et démultiplier les impacts.

Être à l'écoute des bénéficiaires et des enjeux locaux

Ses 72 agences à travers le monde confèrent à l'AFD une connaissance fine des enjeux locaux et facilitent le dialogue avec les maîtrises d'ouvrage sur place. Au-delà de l'expertise de terrain développée sur de nombreuses thématiques (connaissance des milieux naturels, des particularités agronomiques, de l'organisation institutionnelle, sociale et tribale, des enjeux sanitaires et éducatifs...), une présence locale favorise l'insertion de l'action de l'Agence dans des stratégies plus globales de développement des territoires. C'est dans cette perspective que l'AFD accompagne de nombreux acteurs publics dans la définition de leurs politiques publiques, et les collectivités locales dans leur processus d'auto-nomisation.

« Nos relations avec les organisations de la société civile françaises œuvrant à l'international sont multiformes. Au Sud, nous finançons leurs actions sur le terrain ; au Nord, nous appuyons la structuration du milieu associatif et ses actions d'éducation au développement et à la solidarité internationale. Leur indépendance et leur liberté de ton jouent un rôle d'aiguillon constructif, interrogent nos pratiques et nos réflexions »

—
Jacques Moineville, Directeur général adjoint de l'AFD

Et quelles actions pour l'AFD en 2014 au Liban ?

Le Liban doit faire face à la crise syrienne avec 1,5 million de réfugiés syriens dans un pays de 4 millions d'habitants, et, qui plus est, sujet à des vides institutionnels fréquents bloquant les prises de décision politique. Pour répondre à ces enjeux, l'AFD participe au programme *Lebanon Syrian Crisis Trust Fund* géré par la Banque mondiale, qui finance des projets d'accueil des réfugiés syriens. À travers notre Facilité ONG Liban-Jordanie, nous soutenons des projets destinés à améliorer les conditions de vie des réfugiés et des populations qui les accueillent. Nous essayons également de diversifier nos financements, avec, par exemple, des prêts non souverains pour financer des projets dans les secteurs sociaux.

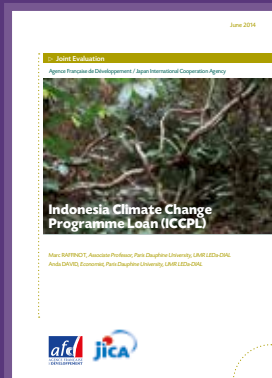
Travailler avec tous les acteurs de la coopération internationale

Dans un monde multi-acteurs, la pertinence de l'action de l'AFD passe par sa capacité à travailler en réseau avec l'ensemble des acteurs du développement. Afin de financer des projets d'envergure, qu'aucune structure ne pourrait

financer seule, l'AFD s'engage dans des cofinancements avec l'Union européenne, les agences bilatérales d'aide, les bailleurs émergents, les institutions financières de développement ou encore des fondations. Elle accompagne aussi des ONG et des collectivités territoriales françaises engagées dans des actions de développement, et entretient un dialogue avec les entreprises.



PUBLICATION



Évaluation conjointe avec la coopération japonaise sur le plan climat indonésien, notamment financé par les deux bailleurs

+ de
150
PARTENARIATS
 avec des bailleurs internationaux, les Nations unies, des collectivités territoriales, des ONG, entreprises, fondations et *think tanks*, dont 35 nouveaux.

1,7 MILLIARD D'EUROS
 engagés par l'AFD dans le cadre de cofinancements (+ 70 % par rapport à 2009).

+ **19 %**
DE SUBVENTIONS
 pour les ONG, avec 58 millions d'euros dédiés à 81 projets portés par 58 ONG. 82 % des fonds financent des interventions de terrain et 18 % l'éducation au développement et la structuration du milieu associatif en France.

720 MILLIONS D'EUROS
 délégués par l'Union européenne à l'AFD entre 2008 et 2014.

Jean-François Arnal

Représentant de l'AFD
auprès de l'Union européenne



INTERVIEW

« La valeur ajoutée de l'action collective est supérieure à la somme des valeurs ajoutées individuelles »

→ **L'Union européenne a adopté son nouveau cadre financier 2014-2020 relatif à sa politique de développement. Quelles sont ses grandes orientations ?**

Les longues négociations, avec plus de 18 mois pour arriver à un accord, traduisent le rôle plus important joué par le Parlement européen. À travers lui, c'est la voix du citoyen qui est davantage entendue. Si le budget consacré à l'aide extérieure reste stable, ce cadre financier énonce le principe de concentration de l'action dans chaque pays d'intervention sur trois secteurs, et la volonté de consacrer 20 % des ressources aux secteurs sociaux. Il a conduit l'AFD à revoir parfois ses secteurs d'intervention pour que la complémentarité s'exprime au mieux. Par ailleurs, 20 % des ressources sont à allouer à des projets ayant des co-bénéfices climat, un impératif qui suit la même logique que celle, encore plus volontariste, de l'AFD.

Il s'inscrit dans la continuité du Programme pour le changement de 2012, mettant l'accent sur l'implication du secteur privé dans le financement du développement, à travers la mobilisation de financements innovants. C'est dans ce cadre que s'inscrit le mixage prêts/dons, point d'ancrage principal de notre relation avec l'Union européenne.

Le budget alloué au mixage, s'il ne représente que 4 % de l'aide extérieure, a doublé, passant d'un peu moins de 2 milliards d'euros sur 2007-2013 à plus de 3,5 milliards pour 2014-2020. C'est autant d'opportunités pour l'AFD pour intervenir au côté de la Commission européenne.

→ **Pour quelles raisons le mixage prêts/dons est-il renforcé ?**

Son effet de levier est très intéressant. 1 euro de subvention européenne permet de lever 10 euros de prêt d'institutions financières de développement publiques, et de générer 22 euros d'investissement sur le terrain. Cet euro de subvention permet par exemple de financer des composantes environnementales et sociales qui ne pourraient sinon l'être. Cet instrument catalyse donc aussi les bonnes pratiques.

Par ailleurs, si le mixage n'est pour l'instant ouvert qu'aux seules institutions financières de développement publiques – avec pour bénéficiaires des entreprises publiques, des banques ou des entreprises privées dotées d'une mission de service public –, les institutions européennes de

développement spécialisées dans le financement du secteur privé (EDFI) vont devenir éligibles, ce qui permettra de soutenir des partenariats public-privé et une plus grande implication du secteur privé dans le financement du développement.

→ **Avec le fonds Bêkou en faveur de la sortie de crise en Centrafrique, c'est la première fois que la Commission européenne gère un fonds multibailleurs. En quoi est-ce une avancée pour l'aide européenne ?**

La gestion d'un fonds multibailleurs par la Commission est rendue possible par le nouveau règlement financier de 2012. L'Allemagne, les Pays-Bas et la France y participent.

Mis en place en juillet 2014, il est trop tôt pour savoir s'il sera un succès, mais il est porteur d'espoir – sa signification en langue sango. On espère qu'il apportera la preuve d'une efficacité accrue de l'Europe en matière de financement du développement. Alors que nous avons tendance à intervenir en période post-crise de manière dispersée, le fonds permet de catalyser nos efforts et d'améliorer la division du travail, avec des découpages territoriaux et sectoriels plus fins. La valeur ajoutée de l'action collective est bien supérieure à la somme des valeurs ajoutées individuelles. C'est tout l'esprit de l'aide européenne de développement. En Centrafrique, alors que l'État central ne fonctionnait plus, nous nous sommes appuyés sur des initiatives locales (ONG, autorités locales...). Au fur et à mesure que les autorités reprennent du poids, on s'adosse à des niveaux supérieurs de représentativité de la population.

→ **Si la construction d'une aide européenne de développement s'est renforcée en 2014, comment la fortifier davantage ?**

Les bailleurs bilatéraux européens s'inscrivent dans une relation de partenariat avec la Commission, qu'il convient de renforcer pour positionner au mieux l'aide européenne dans le contexte post-2015. Les différences de statut, entre la Commission qui représente aussi l'intérêt politique et les bailleurs bilatéraux qui maîtrisent davantage d'outils (prêts, garanties...), induisent des modes de faire différents qui peuvent conduire à des rapports de force dans la définition et la mise en œuvre de projets de développement. Il faut faire abstraction de ces différences porteuses de tensions et d'inefficacité, pour œuvrer collectivement, en joignant nos forces au service de nos pays partenaires. Nous pourrions alors dire que l'on a réussi à être collectivement plus efficace.

IDFC : 23 banques de développement mobilisées pour des solutions financières innovantes en faveur du climat

► En tant que membre fondateur de l'International Development Finance Club (IDFC), réseau de 23 banques nationales, régionales et internationales de développement du monde entier, l'AFD crée avec ces institutions des synergies d'action favorables à l'émergence de solutions financières innovantes en faveur du climat.

En 2014, les membres d'IDFC ont financé, à hauteur de 87 milliards de dollars, des activités contribuant à la lutte contre le changement climatique et ses effets.

En vue de la Conférence Paris climat 2015, l'IDFC engage des travaux d'harmonisation entre acteurs financiers sur les outils, méthodes et pratiques pour une meilleure prise en compte des enjeux climatiques dans le financement du développement. Au vu des enjeux et des montants financiers à mettre en œuvre de manière rapide et massive, c'est non seulement les acteurs internationaux classiques de l'aide au développement, mais aussi l'ensemble des acteurs privés du financement (banques, investisseurs, fonds de pension, assureurs...) qu'il s'attache à mobiliser.

La collaboration de l'AFD avec ces acteurs ainsi qu'avec d'autres institutions publiques et le monde de la recherche renforce sa pertinence sur le terrain, où elle est en mesure de proposer un appui aux politiques publiques, de favoriser la mise en contact des structures spécialisées des pays émergents et en développement avec leurs homologues françaises (coopération décentralisée, jumelages, ONG...), ou encore de répondre à la demande d'expertise française.

L'innovation au service des impacts

Les nouveaux défis de l'aide au développement rendent l'innovation nécessaire. Qu'elles soient techniques, partenariales, financières, méthodologiques, les innovations peuvent démultiplier les impacts de développement. Les soutenir fait partie intégrante de la mission de l'AFD, qui recherche constamment les outils financiers les plus appropriés aux besoins, et se positionne sur de nouvelles thématiques (l'économie sociale et solidaire, la micro et méso finance, l'agro-écologie, la protection sociale).

L'AFD finance ainsi des projets recourant à des techniques de pointe – par exemple la surveillance par satellite des forêts du bassin du Congo pour

lutter contre la déforestation, l'expérimentation de l'usage de tablettes contenant des cours numérisés dans des collèges au Niger – et des études sur les technologies prometteuses. Elle innove également par les partenariats qu'elle noue avec les collectivités et les ONG, dont l'expertise permet des réponses adaptées aux enjeux – en témoignent l'appui à la Croix-Rouge pour la relance des services de santé centrafricains ou celui à la région Bretagne en vue de la structuration de la filière maraîchère de la région Centre du Burkina Faso. À travers la Facilité d'innovation sectorielle pour les ONG (Fisong), l'AFD

finance des projets novateurs portés par des ONG, dans des secteurs qui correspondent à ses priorités, et ce afin de promouvoir un dialogue et des synergies autour de thématiques communes. Cette année, 5 millions d'euros ont été consacrés à 7 ONG pour des projets portant sur l'usage des TIC au service de l'accès à la santé des mères et des enfants, et sur les services aux micros, petites et moyennes entreprises.

PUBLICATION



Des pistes pour saisir les opportunités de la révolution numérique en faveur de l'éducation en Afrique



L'AFD a également fait évoluer ses modes de faire dans les pays en crise ou en post-crise, pour s'adapter à ces situations particulières nécessitant une grande réactivité, et réfléchit à une réorganisation interne pour mieux suivre les projets en cours d'exécution.

Enfin, ses experts participent aux réflexions sur les financements innovants facilitant les transitions écologiques et économiques (financements à impact sociétal, participatifs...), ou sur l'implémentation des innovations technologiques (big data, e-santé, e-agriculture, *mobile banking*...). ●

Financer l'entrepreneuriat social innovant

► Les entreprises sociales contribuent favorablement au développement des territoires, par leurs retombées non seulement économiques (emplois, fiscalité générée, introduction de nouvelles technologies, stimulation d'une chaîne de fournisseurs locaux...), mais aussi sociales ou environnementales, grâce aux solutions innovantes qu'elles mettent en place en faveur de l'accès des plus pauvres à l'énergie, aux soins et aux services financiers.

Afin de répondre au manque de financement de ces entreprises dans leur phase de développement, l'AFD s'est engagée dans le fonds d'investissement Essential Capital Consortium de la Deutsche Bank. C'est la première fois que l'AFD participe à un tel fonds dont elle constitue l'un des principaux contributeurs avec une participation de 8 millions de dollars sur un total de 50 millions. Les entreprises sociales, soutenues à travers des prêts, œuvrent dans des pays en développement et émergents, et proposent de la production d'énergie solaire individuelle à bas coûts, des foyers améliorés, des services de détection des médicaments contrefaits, un transport médicalisé à bas-coûts...

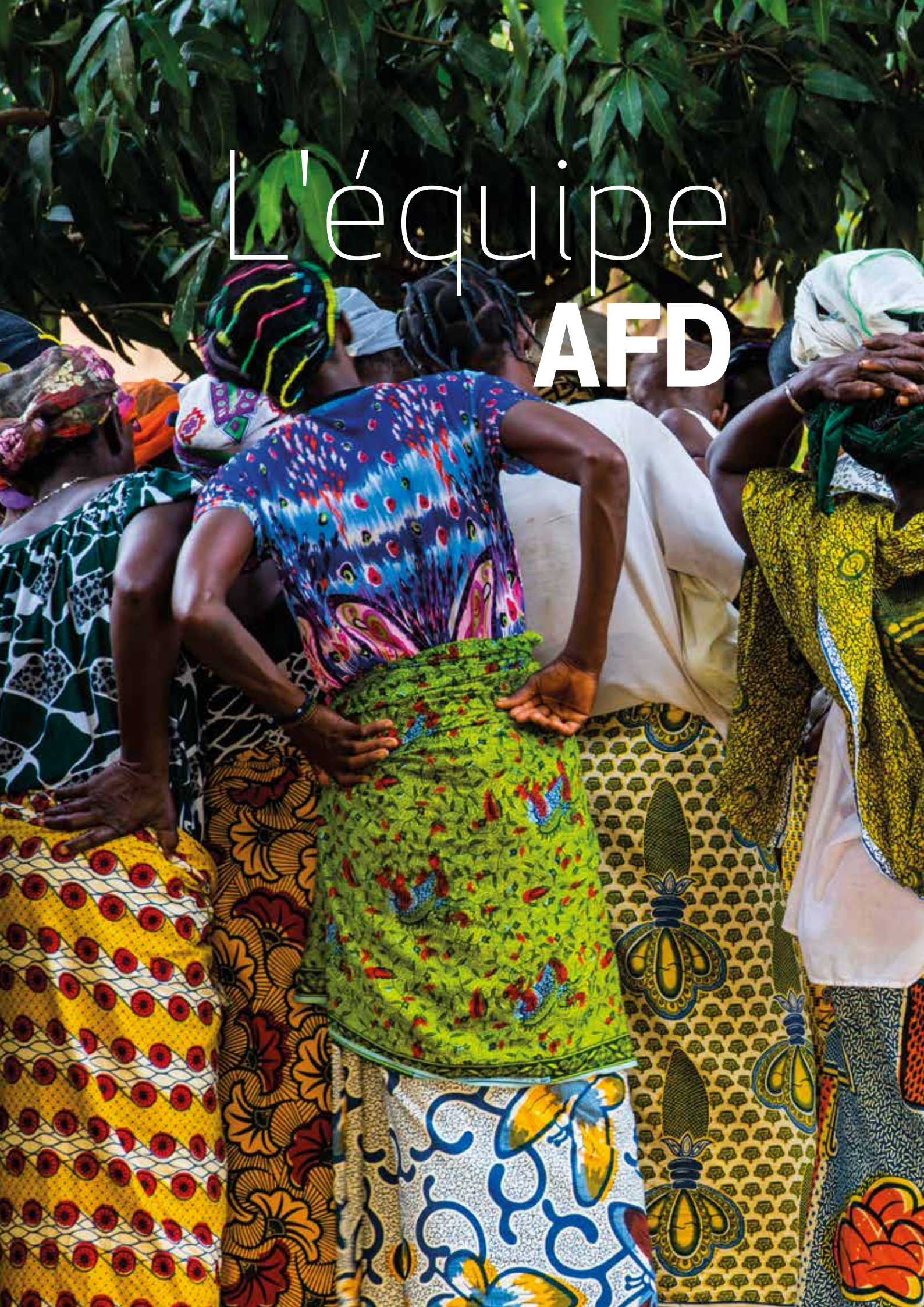


Mali

Une infirmière utilise une application de son téléphone portable pour examiner un enfant.



L'équipe AFD





Le conseil d'administration

Composition au 1^{er} mars 2015

Laurence TUBIANA
PRÉSIDENTE

Représentante spéciale pour la COP 21
Ambassadrice chargée des négociations sur le changement climatique

▼ MEMBRES TITULAIRES

▼ MEMBRES SUPPLÉANTS

▼ MEMBRES TITULAIRES

▼ MEMBRES SUPPLÉANTS

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Anthony REQUIN

Chef du service des affaires multilatérales et du développement à la Direction générale du Trésor

Arnaud BUISSÉ

Sous-directeur des affaires financières multilatérales et du développement à la Direction générale du Trésor

Alexandre KOUTCHOUK

Sous-directeur (7^e) à la Direction du Budget

Thomas KURKDJIAN

Chef du bureau des affaires étrangères et de l'aide au développement (7 BAED) Direction du Budget

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Anne-Marie DESCÔTES

Directrice générale de la mondialisation, du développement et des partenariats

Frédéric BONTEMES

Directeur du développement et des biens publics mondiaux

Véronique VOULAND-ANEINI

Directrice adjointe Afrique et océan Indien

Ludovic POUILLE

Directeur adjoint Afrique du Nord et Moyen-Orient

MINISTÈRE DES OUTRE-MER

Thomas DEGOS

Directeur général des Outre-mer, Préfet

Marc DEL GRANDE

Sous-directeur du service des politiques publiques à la Direction générale aux Outre-mer

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Luc DEREPA

Directeur général des Étrangers en France

Marie MASDUPUY

Chef du service de la stratégie et des affaires internationales à la Direction générale des Étrangers en France

Commissaire du gouvernement : **Claude WARNET**

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Désignées par les ministères des Finances et des Comptes publics, des Affaires étrangères et du Développement international, des Outre-mer et de l'Intérieur

Omar KABBAJ

Conseiller de Sa Majesté le Roi du Maroc

Jean-Louis MATTÉI

Président du Conseil de surveillance de la filiale Société Générale au Maroc

Sylviane JEANNENEY-GUILLAUMONT

Professeure émérite à l'université d'Auvergne, chercheur au CERDI

Guy DUPONT

Président honoraire de la Fédération des entreprises d'Outre-mer

Adeline LESCANNE-GAUTIER

Directrice générale de Nutriset

Christine HEURAUX

Représentante du CIAN

Jean-Louis VIELAJUS

Coordination Sud

Cécile RENOARD

Chercheuse et directrice du programme CoDev à l'ESSEC

Désignées par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Pierre RADANNE

Président de l'Association 4D (Dossiers et Débats pour le Développement Durable), président du CLIP (Club d'ingénierie prospective)

Marc-Antoine MARTIN

Ingénieur général honoraire des Ponts, des Eaux et des Forêts

PARLEMENTAIRES

Députés nommés par le président de l'Assemblée nationale

Michel DESTOT

Député de l'Isère

Stéphane DEMILLY

Député de la Somme

Noël MAMÈRE

Député de la Gironde

Jean-Marie TETART

Député des Yvelines

Sénateurs nommés par le président du Sénat

Yvon COLLIN

Sénateur du Tarn-et-Garonne

Fabienne KELLER

Sénatrice du Bas-Rhin

Henri de RAINCOURT

Sénateur de l'Yonne

MEMBRES ÉLUS REPRÉSENTANT LE PERSONNEL DE L'AFD

Jérémy DAUSSIN-CHARPANTIER

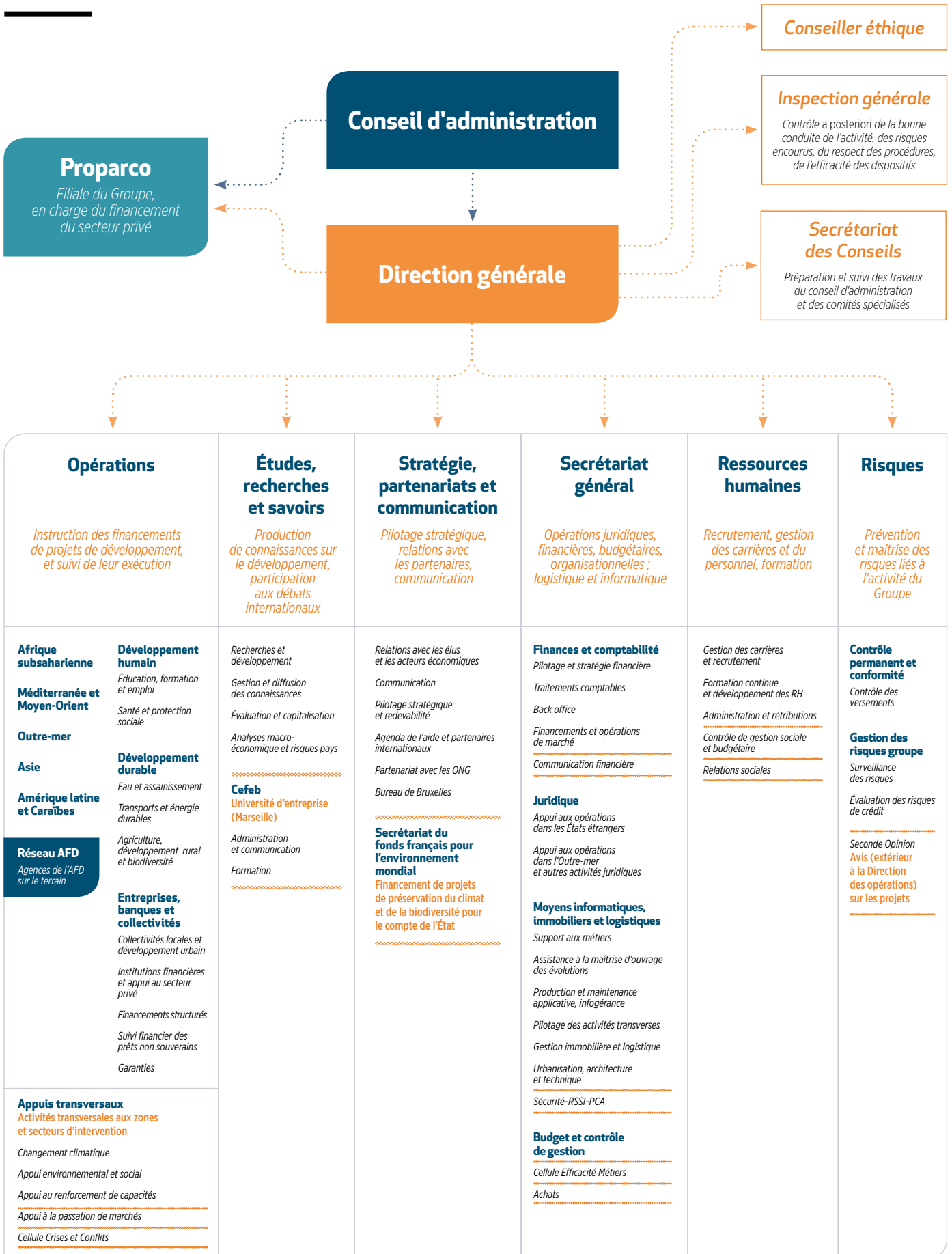
Hatem CHAKROUN

Anne-Laure ULLMANN

François PACQUEMENT

L'organisation du groupe

Retrouvez l'organigramme sur le site www.afd.fr



L'équipe dirigeante

Composition au 15 avril 2015

DIRECTION GÉNÉRALE

Anne PAUGAM*
Directrice générale

Jacques MOINEVILLE*
Directeur général adjoint

Didier MERCIER
Directeur de l'Inspection générale

François KERHUEL
Conseiller chargé de l'Éthique professionnelle

PROPARCO

Claude PÉRIOU*
Directeur général

Amaury MULLIEZ
Directeur général délégué
aux Opérations

Sandrine BOUCHER
Directrice générale déléguée
au Secrétariat général

DIRECTIONS EXÉCUTIVES

Opérations	Études, recherches et savoirs	Stratégie, partenariats et communication	Secrétariat général	Ressources humaines	Risques
<p>Jean-Marc GRAVELLINI* Directeur exécutif des Opérations</p> <p>Marc DUBERNET Adjoint</p>	<p>Gaël GIRAUD* Directeur exécutif des Études, recherches et savoirs - Chef économiste</p> <p>Bertrand LOISEAU Adjoint par intérim</p>	<p>Philippe ORLIANGE* Directeur exécutif de la Stratégie, des partenariats et de la communication</p> <p>Bernard ESNOUF Adjoint</p>	<p>Colette GROSSET* Secrétaire générale</p> <p><i>Directeurs de départements</i></p>	<p>Christine HARNÉ* Directeur exécutif des Ressources humaines</p>	<p>Grégory CLÉMENTE* Directeur exécutif des Risques</p> <p><i>Directrice de département</i></p>
<i>Directeurs de départements</i>					
<p>Jean-Pierre MARCELLI Afrique subsaharienne</p> <p>Marie-Hélène LOISON Méditerranée et Moyen-Orient</p> <p>Fabrice RICHY Outre-mer</p> <p>Pascal PACAUT Asie</p> <p>Régis MARODON Amérique latine et Caraïbes</p>	<p>Marie-Pierre NICOLLET Développement humain</p> <p>Laurence BRETON-MOYET Développement durable</p> <p>Odile LAPIERRE Entreprises, banques et collectivités</p> <p>André POUILLES-DUPLAIX Appuis transversaux</p>	<p>Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM)</p> <p>François-Xavier DUPORGE Secrétaire général</p>	<p>Philippe BAUDUIN Finances et comptabilité</p> <p>Pénélope DUTET Juridique</p> <p>Jean-Christophe PECRESSE Moyens informatiques, immobiliers et logistiques</p> <p>Suzanne PRADA Budget et contrôle de gestion</p>	<p>Marianne SIVIGNON-LECOURT Contrôle permanent et conformité</p> <p>—</p> <p>Département Gestion des risques Groupe</p>	

*Membres du comité exécutif



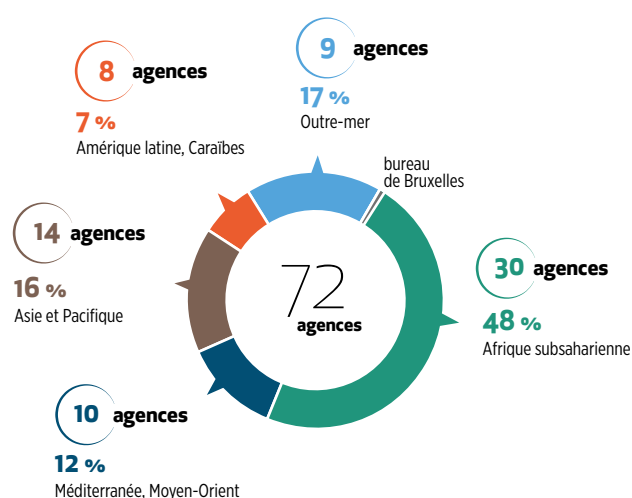
Travailler à l'AFD

Afin de mieux prendre en compte les réalités de terrain, et d'en connaître les acteurs, les besoins et les contraintes, l'AFD dispose de 72 implantations dans le monde, dont 1 à Bruxelles. 40 % de ses 1 787 collaborateurs y travaillent quotidiennement.

Effectifs du Groupe AFD	En 2014
Personnel recruté en France métropolitaine	1 219
Personnel recruté localement (Pays étrangers et Outre-mer)	568
Total des effectifs	1 787
Effectifs des Instituts d'émission*	355
Volontaires internationaux (Groupe AFD et Instituts d'émission)	106

* Les Instituts d'émission, agissant au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France, mettent en œuvre les missions de banque centrale dans les Outre-mer. Toutefois ses effectifs font partie de l'Unité économique et sociale AFD/Instituts.

715 collaborateurs au plus près du terrain



Chiffres clés 2014

RATIO HOMMES-FEMMES

52,6 %
de femmes

ÂGE MOYEN

45 ans

MOBILITÉ INTERNE

218 collaborateurs
dont 33 % en mobilité
siège / réseau

INSERTION DES JEUNES

30 %
des recrutés
ont moins de 30 ans

106 volontaires
internationaux

137 stagiaires

23 CDD de
professionnalisation
et d'apprentissage

RECRUTEMENT

163
nouveaux
collaborateurs
(89 recrutés en France
métropolitaine
et 74 recrutés à l'étranger
ou en Outre-mer)

EFFORT DE FORMATION

3,93 %
de la masse
salariale

À l'AFD, une pluralité de métiers est exercée, qui contribuent au développement et à la solidarité internationale. Témoignages.



« **Je fais le lien entre le terrain et Paris.** »

Céline Thoniard

Coordinatrice géographique
Bénin et Ghana

Je suis chargée de coordonner les activités au Bénin et au Ghana en faisant le lien entre les agences sur le terrain, le siège à Paris et les ministères de tutelle de l'AFD. Mon rôle est de cadrer, soutenir et orienter les activités de ces deux agences pour qu'elles soient en phase avec nos moyens et stratégies d'intervention dans ces pays. Je suis l'instruction et la mise en œuvre des projets aux différentes étapes de leur vie, et appuie les agences dans leurs relations avec le siège. Ainsi, nous avons par exemple financé en 2014 au Bénin un projet visant à renforcer l'accès des élèves au collège, notamment des

filles, à lutter contre les discriminations et améliorer la qualité de l'enseignement.

Je participe notamment à l'identification des nouveaux projets, à la définition de la stratégie d'intervention de l'AFD au Bénin et au Ghana, et à la veille sur la situation politique et économique de ces pays.

Au sein du département Afrique, je suis également nos partenariats (cofinancement ou coopération diverse) avec la Banque mondiale et les nombreux bailleurs bilatéraux non européens (le Japon, la Chine, le Koweït, le Qatar, etc.).

Le métier de coordinateur géographique apporte une vision très large et de long terme de la situation d'un pays. Nous sommes les spectateurs privilégiés de son évolution, de sa dynamique de développement, de ses choix politiques et économiques. Nous tentons de croiser ces choix avec les orientations de la France en matière de coopération.



« **L'affectation en agence donne un changement de perspective, en approfondissant dans la durée une relation forte avec les partenaires locaux.** »

Carl Bernadac

Chargé de mission à l'agence de Bogota

Mon travail consiste en l'identification et au suivi des projets que nous finançons en Colombie. En appui au directeur, je supervise une équipe de quatre chargés de projets et travaille sur le démarrage de l'activité en Équateur, nouveau pays d'intervention pour l'AFD. Nous avons signé un accord intergouvernemental pour formaliser l'installation de l'AFD en Équateur, et à la demande de nos partenaires équatoriens deux opérations ont été instruites : une première

d'accompagnement du développement du secteur électrique dans le cadre d'une transition énergétique ambitieuse et une deuxième dans le domaine de l'eau et l'assainissement en partenariat avec la Banque nationale de développement.

Cette expansion nous amène à innover et à nous réorganiser. Nous réfléchissons à une mutualisation du *back office* pour la gestion budgétaire et comptable sur les quatre pays andins. Nous allons également approfondir la question du traitement du risque de change, ainsi que celle de la couverture du risque de contrepartie.

En définitive, après avoir travaillé en ONG pendant six ans, au plus près des communautés, et au siège depuis 2004, l'affectation en agence donne l'opportunité d'un changement de perspective, en approfondissant dans la durée une relation forte avec les partenaires locaux.



« **L'AFD se rapproche de mes valeurs.** »

Océane Puech

Urbaniste, architecte du système d'information

En tant qu'architecte urbaniste SI, nous intervenons sur l'architecture des systèmes d'information dans le cadre de projets, par exemple sur la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences des ressources humaines. Nous appuyons le chef de projet pour lui apporter une vision globale du système d'information afin que la cohérence d'ensemble soit préservée. Nous agissons de la même manière qu'un urbaniste qui veille à l'harmonie et au bon fonctionnement global d'une ville.

Notre intervention concernant l'urbanisation consiste à prendre du recul, observer le système d'information dans son ensemble pour déterminer les aspects à améliorer.

L'AFD se rapproche de mes valeurs, c'est pourquoi j'ai choisi d'y travailler. Aider les pays en développement en s'adaptant à leur culture, leur savoir-faire, sans transposer notre modèle, est pour moi très important. Beaucoup à l'AFD s'engagent pour des causes, cela fait partie intégrante de sa culture d'entreprise. Personnellement, je suis partie en mission humanitaire à Dehradun en Inde pendant 3 semaines.

Mon métier à l'AFD, même dans l'informatique, permet *in fine* d'agir sur le terrain. Nous faisons en sorte de faciliter le travail des autres pour qu'ils puissent être le plus efficace possible sans se soucier de l'informatique.

Une présence internationale

L'AFD dispose d'un réseau de 72 agences et bureaux de représentation dans le monde.

Méditerranée et Moyen-Orient

Algérie Tunisie
Égypte Turquie
Jordanie Yémen
Liban Activité suivie également par l'agence de Djibouti
Maroc
Territoires palestiniens

Après des institutions européennes
Bruxelles

Asie

Afghanistan Chine
Bangladesh Inde
Activité suivie également par l'agence d'Inde Autre pays suivi : Maldives
Birmanie Indonésie
Activité suivie également par l'agence de Thaïlande Laos
Cambodge Activité suivie également par l'agence du Cambodge
Pakistan Philippines
Sri Lanka
Activité suivie également par l'agence d'Inde
Thaïlande
Vietnam

Amérique latine et Caraïbes

Brésil Pérou
Autre pays suivi : Bolivie
Colombie République dominicaine
Autre pays suivi : Équateur
Haïti Suriname
Mexique Activité suivie également par l'agence de Guyane

Afrique subsaharienne

Afrique du Sud
Autres pays suivis : Botswana, Lesotho, Malawi, Namibie, Zambie, Zimbabwe
Bénin
Burkina Faso
Burundi
Activité suivie également par l'agence du Kenya
Cameroun
Autre pays suivi : Guinée équatoriale
Comores
Congo (Rép. démocratique)
Congo
Côte d'Ivoire
Autre pays suivi : Liberia
Djibouti
Éthiopie
Autres pays suivis : Érythrée, Somalie, Soudan, Soudan du Sud
Gabon
Autre pays suivi : Sao Tomé-et-Principe
Ghana
Guinée
Autre pays suivi : Sierra Leone
Kenya
Autre pays suivi : Rwanda
Madagascar
Mali
Maurice
Autre pays suivi : Seychelles
Mauritanie
Mozambique
Autre pays suivi : Swaziland
Niger
Nigeria
Ouganda
Activité suivie également par l'agence du Kenya
République centrafricaine
Activité suivie également par l'agence du Cameroun
Sénégal
Autres pays suivis : Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau
Tanzanie
Activité suivie également par l'agence du Kenya
Tchad
Togo

Outre-mer

Guadeloupe Mayotte
Guyane Nouvelle-Calédonie
Autres pays suivis : Brésil (Amapá), Guyana, Suriname Autres pays suivis : États insulaires du Pacifique-Sud, Vanuatu
La Réunion
Également suivies : Terres australes et antarctiques françaises
Martinique
Autres pays suivis : Barbade, Petites Antilles, Trinidad-et-Tobago
Polynésie française
Saint-Pierre-et-Miquelon

📍 Agence ou bureau de représentation
🟠 Pays d'intervention

Retrouvez les coordonnées des différentes agences et bureaux ainsi que leurs activités sur le terrain sur www.afd.fr
Les activités dans les pays n'ayant pas de représentation AFD sont suivies par l'agence d'un pays voisin ou directement depuis le siège.

Informations financières



La situation financière

Les informations financières fournissent une vision économique de l'AFD à partir des comptes sociaux. La situation financière de l'ensemble du Groupe (AFD et Proparco) est disponible dans le Document de référence, téléchargeable sur www.afd.fr

Les totaux des tableaux sont susceptibles de différer légèrement de la somme des lignes les composant, du fait des arrondis.

Bilan					
ACTIF (en millions d'euros)	2013	2014	PASSIF (en millions d'euros)	2013	2014
Prêts (encours net)	20 553	23 822	Emprunts de marché	17 109	19 970
Encours brut	20 848	24 121			
Dépréciations individuelles	-408	-431			
Intérêts courus	113	132	Emprunts auprès du Trésor	2 630	2 792
			Comptes courants	201	546
Opérations FRPC-FMI*	1 859	1 859	Opérations FRPC-FMI*	1 858	1 858
Portefeuille d'investissement	689	715	Fonds gérés et avances de l'État	640	436
Trésorerie court terme	2 356	2 584	Comptes de régularisation et autres passifs	1 214	1 639
Participations	478	703			
			Provisions	911	990
Immobilisations	213	214	Dotations et réserves	2 225	2 280
Comptes de régularisation et autres actifs	732	736	Résultat de l'exercice	93	121
TOTAL	26 880	30 633	TOTAL	26 880	30 633

* FRPC : Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance

Les principaux ratios et indicateurs

		2012	2013	2014
Produit net bancaire (en millions d'euros)		363	441	449
Frais de personnel / Produit net bancaire		46,9 %	41,8 %	41,2 %
Résultat net (en millions d'euros)		88	93	121
Dividendes distribués à l'État (en millions d'euros)		55	63	37
Coefficient net d'exploitation	<i>Frais généraux⁽¹⁾/Produit net bancaire</i>	73,8 %	63,6 %	63,5 %
Coefficient de rentabilité	<i>Bénéfice net/Dotations + réserves⁽²⁾</i>	5,0 %	5,3 %	6,7 %
Coefficient de rendement	<i>Bénéfice net/Total du bilan</i>	0,4 %	0,3 %	0,4 %

(1) Les frais généraux incluent les dotations aux amortissements.

(2) Les dotations et réserves s'entendent hors fonds pour risques bancaires généraux (FRBG, 460 millions d'euros).

Compte de résultat

CHARGES (en millions d'euros)	2013	2014	PRODUITS (en millions d'euros)	2013	2014
Charges sur emprunts	955,1	1 087,1	Produits sur prêts et garanties	1 074,4	1 216,5
Intérêts sur emprunts	401,3	436,3	Intérêts et commissions sur prêts et garanties	569,3	638,3
Charges sur swaps	535,1	630,8	Produits sur swaps	548,4	627,6
			Dotations nettes aux provisions pour déduction d'actif en intérêts	-5,1	-8,0
			Intérêts passés en pertes	-0,2	-0,1
			Dotations nettes aux provisions sur encours souverain	-47,0	-49,9
Solde net sur opérations de change	5,7	-6,1	Reprises fonds de bonification PAS* et subventions prêts mixés	9,0	8,7
			Bonifications	190,0	191,8
			Produits sur placements	51,9	46,3
			Produits sur participations	13,4	10,2
			Commissions d'intervention	43,2	45,8
Charges financières diverses	16,8	15,4	Produits accessoires et divers	38,6	39,3
Charges sur opération FRPC-FMI	14,9	16,1	Produits sur opération FRPC-FMI	15,9	17,2
Total charges d'exploitation bancaire	986,7	1 118,6	Total produits d'exploitation bancaire	1 427,4	1 567,2
<i>Hors charges sur opération FRPC-FMI</i>	<i>971,9</i>	<i>1 102,5</i>	<i>Hors produits sur opération FRPC-FMI</i>	<i>1 411,5</i>	<i>1 549,9</i>

* PAS : Prêt d'ajustement structurel.

PRODUIT NET BANCAIRE	440,7	448,5
Charges générales d'exploitation	265,6	268,6
• Frais de personnel	184,3	184,8
• Impôts, taxes et versements assimilés	5,0	5,5
• Autres frais généraux	76,3	78,3
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (nettes)	14,8	16,0
Total charges d'exploitation non bancaire	280,4	284,6
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	160,2	163,9
Coût du risque	-60,4	-41,0
Dotations nettes aux dépréciations pour déduction d'actif en capital	19,4	-15,2
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	-80,6	-25,3
Pertes en capital sur créances irrécouvrables	0,9	-0,5
Résultat d'exploitation	99,9	123,0
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	2,2	-1,6
Résultat courant	102,1	121,4
Opérations exceptionnelles nettes	-9,2	0,0
Résultat net	92,9	121,3

Les financements accordés par pays

Par le groupe AFD en 2014 (en millions d'euros)

	DONS PROJETS, SOUTIEN AUX INTERVENTIONS DES ONG, SUBVENTIONS DIVERSES		AIDES BUDGÉTAIRES ET CONTRATS DE DÉSENMETEMENT ET DÉVELOPPEMENT		PRÊTS		GARANTIES		PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES		FINANCEMENTS SUR RESSOURCES D'AUTRES BAILLEURS		TOTAL	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Afrique subsaharienne														
Afrique du Sud	0,3				100,0	120,0							100,3	120,0
Bénin	6,2	11,4				31,0		3,8			9,0	20,3	15,2	66,4
Burkina Faso	3,2	7,0			92,5	30,0	1,4	5,7			59,8		156,8	42,7
Burundi	3,5	0,3	3,0										6,5	0,3
Cameroun	0,6	1,5	10,0	83,0	179,7	110,0	21,3	17,8					211,6	212,3
Cap vert						26,0								26,0
Comores	0,5	3,0	1,0										1,5	3,0
Congo (Rép. dém.)	6,7	6,0	46,0	44,0			2,0	0,5		0,5	2,4		57,1	51,0
Congo (Rép.)	1,0	2,3	40,0	45,0		132,0					5,1		46,1	179,3
Côte d'Ivoire	2,5	0,5	388,7	123,2	60,0		18,1	18,6	0,1	0,01			469,4	142,3
Djibouti	6,3	2,5				31,9		2,0					6,3	36,4
Éthiopie	1,5	1,0			50,0	119,0						7,5	51,5	127,5
Gabon			12,0	20,0	165,0	204,0	5,8	12,3					182,8	236,3
Ghana	0,5	0,3			61,6	39,5	2,7			12,3			77,0	39,9
Guinée	12,4	5,0	14,0	46,0			3,9	7,5	0,9	3,0	1,7		32,9	61,5
Kenya	0,5	0,5			267,9	239,2	4,0				30,0	5,5	302,5	245,1
Libéria					5,2								5,2	
Madagascar	13,8	9,0				40,0	12,1	7,9				3,0	25,8	59,9
Mali	15,2	20,9	15,0	68,8	5,0	72,0	3,5	4,3			17,1		55,8	166,0
Maurice	1,0	0,5			60,0	27,0	0,9			7,9		2,9	61,9	38,3
Mauritanie	2,2	0,8				80,0		1,5				5,8	2,2	88,1
Mozambique	1,5	0,4			82,8	20,1	1,6	2,0		1,9			85,9	24,5
Namibie							2,0						2,0	
Niger	26,0	21,9	10,0	10,0	30,0	66,0	0,8	0,7		1,0	11,0		77,7	99,6
Nigeria		0,5			197,7	300,1		13,9					197,7	314,5
Ouganda		0,7			27,5	102,5						8,3	27,5	111,5
République centrafricaine	0,4	9,0		4,0									0,4	13,0
Sao Tomé-et-Principe		0,5												0,5
Sénégal	8,7	28,3			183,0	76,0	16,0	5,9					207,6	110,2
Tanzanie	0,7				107,6	54,0	0,2					1,5	108,5	55,5
Tchad	8,3	17,5				12,5	6,8	3,1			9,5		24,6	33,1
Togo	10,3	1,5					6,0	1,3					16,3	2,8
Zambie					50,0	14,7	0,9	0,3					50,9	15,0
Zimbabwe					14,7								14,7	
Programmes multi-pays	56,6	62,7	60,0		101,3	93,6			23,1	66,1	78,5		319,4	222,4
TOTAL	190,4	215,5	599,7	444,0	1 841,4	2 041,1	109,8	109,0	36,3	80,5	224,0	54,8	3 001,7	2 945,0

Méditerranée, Moyen-Orient

Algérie	3,0												3,0	
Ancienne République yougoslave de Macédoine (ARYM)	0,7	0,2											0,7	0,2
Égypte		0,3			80,0	260,0					15,0	68,0	95,0	328,3
Irak						5,9								5,9
Jordanie						95,3						1,5		96,8
Liban	1,2	3,5			65,6								66,7	3,5
Maroc	4,3	3,4			250,0	155,0						14,0	254,3	172,4
Syrie	7,0	3,0											7,0	3,0
Territoires palestiniens	15,4	10,9				2,5	1,2	8,3				20,3	16,6	42,0
Tunisie	6,2	4,8				184,0		2,1		1,0		30,2	6,2	222,1
Turquie		0,5			348,5	125,0					21,7		370,2	125,5
Programmes multi-pays	13,4	4,1								55,7	5,0		18,4	59,8
TOTAL	51,2	30,6			744,1	827,6	1,2	10,4		56,7	41,7	134,0	838,2	1 059,3

Les financements accordés correspondent aux autorisations de financement du Groupe.
* Financements de Proparco ou du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) uniquement.

	DONS PROJETS, SOUTIEN AUX INTERVENTIONS DES ONG, SUBVENTIONS DIVERSES		AIDES BUDGÉTAIRES ET CONTRATS DE DÉSENVLOPPEMENT ET DÉVELOPPEMENT		PRÊTS		GARANTIES		PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES		FINANCEMENTS SUR RESSOURCES D'AUTRES BAILLEURS		TOTAL	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Asie et Pacifique														
Afghanistan	10,0	12,3											10,0	12,3
Arménie	0,5				21,1							1,5	21,6	1,5
Azerbaïdjan					11,5	11,5							11,5	11,5
Bangladesh		0,5			73,2	114,5	0,3				2,9	5,0	76,3	120,0
Birmanie	4,0	3,0											4,0	3,0
Cambodge	2,1	2,1			18,6	74,5	3,7	5,8	3,8		0,7	5,3	28,8	87,7
Chine		0,6			115,0	87,6		20,0					115,0	108,3
Géorgie		0,2												0,2
Inde	0,4	0,8			330,0	250,0	0,1		8,5				339,0	250,8
Indonésie		1,7			211,6	171,4					3,0	10,6	214,6	183,7
Laos	4,0	1,7						0,2					4,0	1,9
Mongolie*		1,2			11,4								11,4	1,2
Ouzbékistan												8,0		8,0
Pakistan					11,9	57,6					2,5	4,5	14,4	62,1
Philippines	0,1	0,1			109,8	46,8						4,8	109,9	51,7
Sri Lanka					75,1	215,1						5,7	75,1	220,8
Tadjikistan*						4,9								4,9
Vanuatu	0,1												0,1	
Vietnam	1,6	3,2			143,8	89,0					6,0		151,4	92,2
Programmes multi-pays	0,7	6,9			11,1				9,6				21,4	6,9
TOTAL	23,5	34,3			1 144,1	1 122,9	4,1	26,0	21,9		15,1	45,4	1 208,7	1 228,6

Amérique latine et Caraïbes														
Argentine*		1,0												1,0
Bolivie						14,9								14,9
Brésil		2,3			395,0	291,6			7,7		1,5		404,2	293,9
Chili*					18,5								18,5	
Colombie					404,1						7,7		411,8	
Costa Rica*					15,6	41,6							15,6	41,6
Équateur		1,1			17,5	7,3							17,5	8,4
Guatemala	0,2	0,3											0,2	0,3
Haïti	3,6	7,4			3,0		0,7	0,3				11,0	7,2	18,6
Honduras*					15,5	54,7							15,5	54,7
Mexique		1,6			147,0	116,0					14,7		161,7	117,6
Nicaragua*					14,6								14,6	
Panama*					37,0	27,0							37,0	27,0
Paraguay*					7,8								7,8	
Pérou					44,6	261,8							44,6	261,8
République Dominicaine	0,9	0,05			14,8	229,3							15,7	229,3
Sainte-Lucie	0,2												0,2	
Salvador*	1,1												1,1	
Suriname	0,3					12,5							0,3	12,5
Uruguay*						12,7								12,7
Programmes multi-pays	0,1	5,6			11,6	114,9			7,4	11,0			19,1	131,5
TOTAL	6,4	19,3			1 146,6	1 184,2	0,7	0,3	15,1	11,0	23,9	11,0	1 192,7	1 225,7
Programmes communs à plusieurs zones	25,9	13,9			55,1	42,2		0,2		15,5			80,9	71,8
TOTAL ÉTATS ÉTRANGERS	297,4	313,6	599,7	444,0	4 931,3	5 218,0	115,7	145,9	73,3	163,7	304,6	245,2	6 322,1	6 530,4

Outre-mer														
Guadeloupe					146,1	291,1	28,9	25,6					174,9	316,6
Guyane					92,4	75,9	18,1	8,1					110,5	84,0
La Réunion					324,1	486,5	75,2	82,6		5,0			399,4	574,1
Martinique					349,5	278,4	26,8	24,1					376,3	302,5
Mayotte					48,9	27,8	3,8	4,2					52,7	32,1
Nouvelle-Calédonie	0,7				202,3	131,8	9,7	7,8					212,7	139,6
Polynésie française	0,5				136,5	76,2	36,5	7,7					173,6	83,9
Saint-Pierre-et-Miquelon					1,4		0,04	0,1					1,5	0,1
Wallis-et-Futuna	0,2	0,03				3,1							0,2	3,1
Commun à plusieurs collectivités	0,3	0,2					3,6	1,4					3,9	1,6
Commun à plusieurs départements						7,8				2,0				9,8
Commun à plusieurs départements/ collectivités		0,1												0,1
TOTAL OUTRE-MER	1,7	0,4			1 301,3	1 378,6	202,7	161,5		7,0			1 505,6	1 547,5
TOTAL GROUPE	299,1	314,0	599,7	444,0	6 232,6	6 596,6	318,4	307,4	73,3	170,7	304,6	245,2	7 827,7	8 077,9

Les projets financés par l'AFD en 2014

Cette liste de projets, dont le financement a été accordé par l'AFD, est non exhaustive.

SECTEUR	PAYS	PROJET	BÉNÉFICIAIRE	ENGAGEMENT (en millions d'euros)
Agriculture et sécurité alimentaire	BÉNIN	Promotion de l'agriculture et d'une gestion durable des ressources naturelles sur le territoire des Collines	État	11,00
	BURKINA FASO	Programme de sécurité alimentaire et de gestion des risques agricoles dans l'Est du pays	État	34,00
	CAMEROUN	Appui au développement des PME agricoles et agroalimentaires	État	5,00
	GUINÉE	Accompagnement du processus de décentralisation et de développement local des territoires ruraux	État	15,00
	MALI	Appui au développement économique des territoires ruraux des régions de Ségou et Tombouctou	État	30,00
	NIGER	Soutien aux mécanismes de gouvernance locale pour une répartition équitable des retombées socio-économiques du barrage de Kandadji sur le fleuve Niger et la gestion des externalités négatives	État	7,00
		Amélioration de la sécurité alimentaire des ménages dans les régions de Zinder et Diffa	État	1,20
	SÉNÉGAL	Promotion des exploitations agricoles familiales dans la région de Matam	État	20,00
	TCHAD	Appui au développement pastoral	État	6,00
	MULTI-PAYS	Programme d'appui aux organisations paysannes africaines	ONG	4,00
	Infrastructures et développement urbain	AFRIQUE DU SUD	Soutien à la stratégie de transformation spatiale de la ville pour renforcer la cohésion sociale et réduire l'empreinte carbone	Collectivité locale
BRÉSIL		Ligne de crédit pour les projets municipaux de traitement des déchets solides au Paraná	Institution financière	45,00
CAMEROUN		Aménagement urbain des villes secondaires camerounaises	État	125,00
		Aménagements complémentaires du second pont sur le Wouri	État	45,00
DJIBOUTI		Appui à la construction des câbles sous-marins de télécommunications à fibre optique	Entreprise publique	31,91
ÉTHIOPIE		Construction d'un système de transport par bus en site propre (BRT) à Addis-Abeba	État	50,00
INDE		Financement de la deuxième phase du projet de métro à Bangalore	État	200,00
LIBAN		Contribution au Lebanon Syrian Crisis Multi-Donor Trust Fund	Institution financière	3,50
MADAGASCAR		Amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers les plus défavorisés de l'agglomération d'Antananarivo	État	5,00
MAROC		Investissements dans la création de la station touristique de Taghazout dans le cadre d'une démarche exemplaire de tourisme durable	Entreprise publique	20,00
MAURICE		Financement des équipements lourds prioritaires et du redressement technique et financier de la Société de manutention portuaire mauricienne	État	27,00
NIGERIA		Projet de développement urbain intégré à Lagos	État	81,40
PÉROU		Amélioration des conditions de logement	Institution financière	120,00
		Prêt souverain pour la construction de la ligne 2 du métro de Lima	État	120,50
PHILIPPINES		Cofinancement avec la Banque mondiale du projet de bus rapides et d'amélioration du système de transports urbains à Cebu	État	46,81
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE		Aménagement urbain de Saint-Domingue Est	État	154,37
SYRIE		Contribution au Syria Recovery Trust Fund	Institution financière	3,00
TUNISIE		Appui au refinancement de la Caisse des prêts et de soutien aux collectivités locales (CPSCL) de Tunisie	Institution financière	30,00
TURQUIE		Financement du transport durable à Izmir	Collectivité locale	55,00
		Contribution au financement de nouvelles rames de métro	Collectivité locale	20,00
VIETNAM	Contribution au financement du métro de Hanoï	État	69,00	
MULTI-PAYS	Ligne de crédit pour le financement de projets urbains durables et sobres en carbone en Amérique latine	Institution financière	100,00	
Eau et assainissement	BIRMANIE	Approvisionnement en eau potable de la ville de Mandalay	État	2,50
	CHINE	Investissement dans les services d'assainissement de Xiangyang	État	33,60
	CÔTE D'IVOIRE	Programme d'appui au secteur de l'eau potable et de l'assainissement	État	41,50
	ÉTHIOPIE	Alimentation et accès en eau potable des villes secondaires	État	20,00
	NIGER	Augmentation de la production et de la distribution d'eau potable à Niamey et amélioration de l'assainissement et de l'hygiène dans les principaux hôpitaux publics	État	26,00
		Développement de l'hydraulique villageoise et de l'assainissement dans la région de Tillabéry	État	15,00
	NIGERIA	Amélioration du service d'eau urbain dans l'État fédéré d'Ogun	État	26,47

SECTEUR	PAYS	PROJET	BÉNÉFICIAIRE	ENGAGEMENT (en millions d'euros)
Eau et assainissement	RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	Appui à la mise en place d'un service d'eau potable dans les zones péri-urbaines de Kinshasa	État	18,00
	RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	Investissements dans le secteur de l'eau et l'assainissement contribuant à l'adaptation au changement climatique	État	40,70
	SÉNÉGAL	Amélioration du service d'eau potable et de sécurisation du système d'approvisionnement en eau de Dakar et de sa région	État	10,00
	SRI LANKA	Programme de développement du traitement des eaux usées dans trois villes côtières	État	76,00
	SURINAME	Appui à la Société nationale pour l'alimentation en eau potable	État	12,50
	TERRITOIRES PALESTINIENS	Contribution au Multi-Donor Trust Fund de réponse d'urgence aux besoins en eau et assainissement à Gaza	Entreprise publique	3,50
	TUNISIE	Assainissement des quartiers populaires de Tunis	État	30,00
Éducation	BÉNIN	Projet d'appui à l'enseignement secondaire	État	10,00
	GABON	Investissements dans le secteur de l'éducation de base	État	154,00
	GUINÉE	Contribution au développement d'un système éducatif inclusif de qualité favorisant la réduction des inégalités	État	11,00
		Amélioration de la formation et de l'insertion dans les secteurs agricoles et miniers	État	15,00
	HAÏTI	Accompagnement de l'Institut national de formation professionnelle (INFP) pour répondre aux besoins de compétences de l'économie haïtienne et favoriser l'insertion des jeunes	État	5,00
	KENYA	Financement de la construction de résidences universitaires durables et accessibles	Institution financière	20,08
	MAROC	Appui à la politique marocaine en matière d'emploi et de développement des compétences	État	50,00
		Création de centres sectoriels de formation professionnelle dans le secteur des énergies renouvelables	État	10,00
	RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	Appui à l'Institut national de préparation professionnelle	État	16,00
	RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	Ligne de crédit à une université visant à renforcer l'inclusion sociale et financière, la politique d'excellence académique et l'internationalisation de l'institution	Entreprise privée	7,31
		Programme de prêts étudiants en vue d'améliorer l'accès à l'enseignement supérieur	ONG	5,00
	SÉNÉGAL	Projet d'appui aux dispositifs de formation professionnelle pour l'emploi et la compétitivité	État	12,00
	TUNISIE	Programme d'appui à la formation et à l'insertion professionnelle	État	24,00
	MULTI-PAYS	Amélioration et diversification de l'offre éducative en Afrique de l'Ouest	ONG	1,29
	Énergie	BANGLADESH	Développement et amélioration de l'efficacité énergétique du réseau électrique de la ville de Dacca	État
BÉNIN		Amélioration de l'accès à l'énergie en contribuant au redressement financier de la Société béninoise d'énergie électrique	État	20,00
BRÉSIL		Ligne de crédit pour le développement des énergies renouvelables et la promotion de l'efficacité énergétique	Institution financière	165,00
CAMBODGE		Développement du réseau de transport et de distribution d'électricité	Entreprise publique	70,00
CAP-VERT		Production d'énergie électrique sur l'île de Sal	État	26,00
CONGO		Appui à la Société nationale d'électricité	État	75,00
DJIBOUTI		Appui à une croissance durable et sobre en carbone par la promotion de la géothermie, énergie renouvelable endogène	État	2,50
ÉGYPTE		Appui à la construction d'une centrale photovoltaïque	État	40,00
		Programme de raccordement au gaz de ville dans les zones pauvres	État	70,00
ÉTHIOPIE		Appui à l'exploration géothermique	État	9,00
INDE		Financement de la Société de services énergétiques publiques indienne en appui à la politique publique de promotion de l'efficacité énergétique	Institution financière	50,00
INDONÉSIE		Financement d'énergies renouvelables et d'infrastructures vertes	Institution financière	81,40
KENYA		Financement d'investissements visant à fiabiliser le réseau de distribution d'électricité	Entreprise publique	56,00
		Ligne de crédit efficacité énergétique et énergies renouvelables	Institution financière	12,00
		Projet d'électrification rurale décentralisée	État	33,00
MAROC		Facilité financière pour la promotion de l'énergie durable	Institution financière	5,00
MAURITANIE		Appui à la production d'électricité à partir de ressources en gaz locales et rééquilibrage des mix énergétiques en Mauritanie et au Sénégal	État	80,00
MEXIQUE		Développement des projets d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables de la Société mexicaine l'électricité	Entreprise publique	100,00
OUGANDA		Extension du réseau d'électrification rurale	État	42,90
PAKISTAN		Réhabilitation de la station hydro-électrique de Warsak	État	41,50

SECTEUR	PAYS	PROJET	BÉNÉFICIAIRE	ENGAGEMENT (en millions d'euros)	
Énergie	SÉNÉGAL	Construction d'une ligne à haute tension reliant Keur Pér à Saint-Louis et contribution au redressement du secteur de l'électricité au Sénégal	État	40,00	
	SRI LANKA	Financement de 4 sous-stations électriques et de l'efficacité énergétique dans le réseau de distribution	État	52,00	
	TUNISIE	Financement d'infrastructures de transport, de traitement du gaz et d'une unité de valorisation de gaz torchés	Entreprise publique	100,00	
Biodiversité et ressources naturelles	BURKINA FASO	Protection des ressources naturelles et développement humain dans le centre-nord du pays	Institution financière	1,50	
	CHINE	Restauration et valorisation de la zone humide de la rivière Changyuan	État	30,00	
	COMORES	Appui à la préservation de la biodiversité marine et terrestre du parc marin comorien	État	3,00	
	ÉGYPTE	Ligne de crédit pour la dépollution de l'air et de l'eau	État	50,00	
	GABON	Projet d'appui à la filière forêt-bois et à la lutte contre le braconnage au Gabon	État	10,00	
		Lutte contre la grande criminalité faunique et le trafic d'ivoire au Gabon	État	10,00	
	INDONÉSIE	Appui au financement de la création d'écoports de pêche	État	90,00	
	RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	Appui à la gestion durable des forêts	État	6,00	
	MULTI-PAYS	Appuis aux systèmes de compensation des dommages aux écosystèmes et à la biodiversité dans 4 pays africains	ONG	1,50	
		Projet de valorisation de l'atout commercial de la certification du bois tropical du Bassin du Congo	ONG	1,50	
Contribution au Fonds Carbone du Fonds de partenariat pour le carbone forestier		Institution financière	3,68		
Santé et protection sociale	AFGHANISTAN	Projet d'appui à la santé maternelle et infantile	ONG	10,00	
	CENTRAFRIQUE	Renforcement de l'offre de soins et de l'accompagnement psychosocial pour les femmes enceintes et allaitantes et les enfants	ONG	1,50	
	CÔTE D'IVOIRE	Financement du Plan de préparation et de réponse contre la fièvre Ebola	État	6,86	
	GABON	Appui au système de santé gabonais	État	50,00	
	GUINÉE	Appui dans la lutte contre l'épidémie Ebola	ONG	4,00	
	MALI	Programme d'appui au développement sanitaire et social de la région de Mopti	État	13,00	
	NIGER	Contribution à l'amélioration de l'état de santé de la population, notamment des femmes et des enfants	État	13,00	
	SÉNÉGAL	Projet d'appui à la santé maternelle et infantile en Casamance	État	10,00	
		Projet d'amélioration de la santé des enfants sénégalais de 0 à 5 ans	État	8,00	
	TCHAD	Contribution à la diminution de la mortalité maternelle, infantile et néonatale	État	10,00	
	MULTI-PAYS	Amélioration de la prise en charge socio-sanitaire des drépanocytaires	ONG	1,49	
		Appui à la mise en place de 4 plateformes régionales de lutte contre VIH/Sida	ONG	1,47	
	Secteur productif	CAMBODGE	Lignes de crédit vertes aux institutions de microfinance	Institution financière	4,50
		ÉGYPTE	Ligne de crédit pour le soutien à la promotion et à la valorisation du commerce africain et intra-africain	Institution financière	100,00
KENYA		Lignes de crédit environnementales	Institution financière	46,00	
MAROC		Ligne de crédit	Institution financière	20,00	
NIGERIA		Appui à la mise en place d'une banque de financement des PME	État	105,82	
TERRITOIRES PALESTINIENS		Projet de mise à niveau des entreprises palestiniennes	État	5,00	
TUNISIE		Appui au programme national clusters	État	1,50	
MULTI-PAYS		Participation au fonds de dettes multibailleurs destiné au financement d'entreprises sociales dans les pays en développement	Institution financière	6,66	
		Promotion et diffusion des principes de microfinance responsable	ONG	2,00	
		Formations professionnelles diplômantes en microfinance en Afrique francophone et en Haïti	Entreprise privée	2,00	
	Facilité d'innovation en micro-assurance en Afrique subsaharienne	ONG	3,00		
	Appui aux PME agro-transformatrices pour le développement des échanges commerciaux de produits à haute valeur ajoutée	ONG	1,50		
Autres (aides budgétaires...)	CENTRAFRIQUE	Participation au fonds multi-bailleurs pour la Centrafrique	Entreprise publique	5,00	
	CÔTE D'IVOIRE	Appui au secteur de la justice dans le cadre du Contrat de désendettement et développement	État	23,00	
		Appui budgétaire ciblé dans le cadre du Contrat de désendettement et développement	État	51,46	
	GUINÉE	Aide budgétaire ciblée dans le cadre de la lutte contre l'épidémie Ebola	État	5,00	
	MADAGASCAR	Prêt de soutien budgétaire	État	40,00	
	MALI	Prêt de soutien budgétaire 2014/2015	État	40,00	
	NIGER	Aide budgétaire	État	10,00	
	RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	Contribution à l'amélioration de la gestion des finances publiques et appui à la création d'une école nationale d'administration	État	10,00	
	VIETNAM	Aide budgétaire en appui au programme de lutte contre le changement climatique	État	20,00	



Coordination : Marie de Jerphanion (AFD), Benjamin Neumann (AFD), Kulthum Laoufi (AFD), Marie-Laure Portal (consultant indépendant).

Conception graphique et réalisation : Pepper Only.

Fabrication : Déjà Link.

Crédits photographiques

P. 1 : Benjamin Petit / P. 2 : James Keogh

P. 4 : Pepper Only / P5 : Alain Goulard

P. 10 : Federico licence Creative Commons

P. 11 : a : Pierre Maspoli - b : Nicolas Beaumont La Croix Rouge

P. 12 : Marc Lee Steed / P. 13 : Cyril Le Tourneur d'Ison

P. 14 : Isabelle Bonillo / P. 20 : Cyril Le Tourneur d'Ison

P. 21 : Agence AFD Addis-Abeba / P. 22 : Philippe Guionie

P. 23 : a : Alain Goulard - b : Félix Vigne

P. 24 : Pierre Terdjman / P. 25 : Benjamin Petit

P. 26 : Caroline Absi / P. 27 : Agence AFD Jérusalem

P. 28 : a : Augustin Le Gall - b : Benjamin Petit

P. 29 : Didier Gentilhomme / P. 30 : Didier Gentilhomme

P. 31 : Kochi Metro Rail Limited / P. 32 : Benjamin Petit

P. 33 : Benjamin Petit

P. 34 : a et b : Agence AFD Saint-Domingue (Rover Alvarez - Marie Joly)

P. 35 : a : Marie Joly AFD - b : Gilles Genre-Grandpierre AFD

P. 36 : Julien Girardot / P. 37 : Agence AFD Fort-de-France

P. 39 : Benjamin Petit / P. 40 : a : Nicolas Beaumont La Croix

Rouge - b et c : Alain Goulard

P. 42 : Didier Gentilhomme / P. 44 : Dominique Fradin

P. 45 : Alain Goulard / P. 46 : Benjamin Petit

P. 48 : Nacho Bonilla

P. 50 : a : Virgine Leroy Saudubray - b : Djantoli (ONG)

P. 51 : Cyril Le Tourneur d'Ion

P. 52 : Pepper Only / P. 55 : Pepper Only

P. 57 : a : Kulthum Laoufi - b : Carl Bernadac - c : Océane

Puech

P. 59 : Antoine Raab Melon Rouge / P. 67 : Frédéric Maurel

Ce rapport est imprimé avec des encres végétales et non minérales.

La certification PEFC du papier apporte la garantie que les bois utilisés pour la production de fibres papetières ne participent pas à la déforestation et respectent les fonctions environnementales, économiques et sociales de la forêt.

ISSN : 1299-0094

Dépôt légal : mai 2015

Agence Française de Développement

Tél. : +33 1 53 44 31 31
Fax : +33 1 44 87 99 39
5, rue Roland Barthes
75598 Paris Cedex 12
France

www.afd.fr

